

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Septembre - September 2011

236



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode -Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean-Marie Pierrard (président)

Patrick Ameeuw (vice-président)

Pierre Goblet (trésorier)

Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)

André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,

Marie-Jeanne Janisset-Dypréau, Stephan Killens,

Yvan Nobels, Roger Schonaerts,

Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh

Mise en page d'Ucclesia : André Vital

Siège social:

rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

téléphone: 02 376 77 43

courriel: patrick.ameeuw@skynet.be

n° d'entreprise 410.803.908

CCP: 000-0062207-30

IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations:

Membre ordinaire 10 €

Membre étudiant 5 €

Membre protecteur 15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €

UCCLENSIA

Septembre 2011 - n°236

September 2011 - nr 236

Sommaire - Inhoud

Saint Roch et la peste, à Uccle et ailleurs <i>Eric de Crayencour</i>	2
Au terme d'une saga d'un demi-siècle, la piscine Longchamp s'achemine vers une décision de classement <i>André Buyse</i>	9
La bibliographie "ucquoise" de Jacques Lorthiois	20
Ik Dien, Zei de Politieman (6) <i>Fritz Franz Couturier</i>	27
Nouvelles brèves	30
La vie du cercle	31

En couverture : Saint-Roch, Maurice Brocas (Bruxelles 1892 – Uccle 1948)

En couverture arrière : Intérieur de la piscine Longchamp

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique, Services de l'Education permanente
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale
et de la commune d'Uccle

Saint Roch et la peste, à Uccle et ailleurs

Eric de Crayencour

Le présent article reprend, pour l'essentiel, le contenu de l'exposé qui a été présenté par l'auteur en la chapelle de Stalle le samedi 13 décembre 2008 à l'occasion de l'installation d'une bannière restaurée de l'Harmonie Saint-Roch.

La bannière récemment restaurée de l'Harmonie Saint-Roch à Uccle, rescapée du fond de la Flandre grâce à l'heureuse initiative de Monsieur Modest Van

Achte, membre de la Société musicale Sainte-Cécile de Bassevelde, ainsi que de quelques membres de notre Cercle, est, comme on le sait¹, un vestige du folklore ucclais – hélas encore trop peu connu suite à la perte ou à la dispersion de documents. Si son appartenance à une société musicale ne fait aucun doute, il est tout aussi évident qu'elle renvoie à saint Roch et à son culte. Tel est le sujet sur lequel Monsieur Pierrard, notre Président, m'avait demandé de dire quelques mots.



Cérémonie de bénédiction de la bannière restaurée (13 décembre 2008).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il importe de se pencher d'abord sur une autre figure de tout premier plan : la Peste – puisqu'il faut l'appeler par son nom –, ce mal qui a semé la terreur pendant des siècles parmi nos populations. Sans ce fléau, il est très vraisemblable que le culte de saint Roch, qui connaîtra une rare ampleur en Europe, n'aurait tout simplement pas existé.

I. La peste.

A. Définitions.

1. Généralités et transmission

La peste est une maladie infectieuse qui se manifeste le plus souvent sous la forme d'épizooties.² Elle frappe de très nombreuses espèces de **rongeurs** – et pas uniquement le rat, qui a longtemps été incriminé comme seul réservoir et seul propagateur de la peste. La transmission se fait d'animal infecté à animal sain, par piqûre de **puce**. La peste peut incidemment être transmise à l'homme par la piqûre de puce. Les puces ont été préalablement infectées par le bacille de la peste, dit **bacille de Yersin**.³

Parmi les **hôtes de l'infection**, il faut mentionner :

– les rongeurs domestiques, dont le type est le rat noir (*Rattus rattus*), qui vit au contact de l'homme, dans les maisons, mais aussi dans les conteneurs et les navires, disséminant ainsi l'infection d'un continent à l'autre ; sans doute originaire d'Asie, le rat noir a envahi l'Europe au XIII^e siècle.

– les rongeurs commensaux de l'homme, dont le type est le rat gris (*Rattus norvegicus*), qui pénètrent dans les maisons sans y gîter.

Mais en plus du rat des villes, il y a le rat des champs...

– les rongeurs champêtres (campagnol, etc.), qui ne sont pas en contact direct avec l'homme, mais bien avec les espèces précédentes, commensales ou domestiques.

– les rongeurs sauvages, dont les espèces varient selon les régions (tarbagan, spermophile, mérion, gerboise, gerbille, écureuil...). Ces rongeurs assurent d'une part la transmission du germe aux espèces commensales, et d'autre part la **persistance de l'infection dans la nature**. En effet, ces animaux

creusent des terriers profonds dans lesquels des conditions idéales permettent au bacille de la peste de survivre et de se multiplier. Des rongeurs sains qui utilisent ces terriers peuvent s'y contaminer.

Quant aux **vecteurs de l'infection**, ce sont, on l'a vu, les **puces** qui parasitent ces rongeurs.⁴ La puce, contaminée par un animal en phase septicémique⁵, héberge ensuite le bacille dans son tube digestif, où il se multiplie. Puis elle le transmet, principalement par piqûre.

2. La peste humaine.

Chez l'homme, la peste peut présenter deux formes principales bien distinctes :

a) La **peste bubonique** (ou zootique), qui survient après piqûre par un parasite infecté. Incubation de 1 à 10 jours. Autour de la piqûre, la peau se nécrose⁶ et noircit : c'est le **charbon pesteux**, une tache noirâtre qui s'ulcère, annonçant une issue fatale. Cette coloration cutanée ainsi que le trépas inévitable expliquent l'appellation de **Mort noire** ou **Peste noire**. Un violent mal de tête et une forte fièvre apparaissent, puis un ganglion⁷ proche de la piqûre (en général à l'aîne ou à l'aisselle, parfois dans la région du cou) se met à gonfler, devient dur et douloureux : c'est le **bubon**.⁸ On peut aussi observer des taches rouges (*pétéchies*) provoquées par une hémorragie sous-cutanée.

Si le bubon crève – soit naturellement, soit pour avoir été ouvert chirurgicalement –, la guérison reste possible. En revanche, si le bacille pénètre dans les voies sanguines, la maladie évolue vers sa forme pulmonaire. L'affection est mortelle, le plus souvent entre le 5^e et le 8^e jour de la maladie. A défaut de traitement, la létalité⁹ est de 60 à 80 %.

b) La **peste pulmonaire** (ou démique), qui provient d'une contamination directe d'homme à homme par la salive ou la respiration de gouttelettes infectées en suspension dans l'air. On parle aussi de *pneumonie pestense*.

Conditionnée par une atmosphère humide et une température relativement basse¹⁰ (en-dessous de 15° C), elle a une courte période d'incubation : de quelques heures à 2 jours. Elle se manifeste par de la toux, avec des expectorations fluides striées de sang et extraordinairement riches en bacilles, ainsi que par la suffocation et le bleuissement de la peau. La mort survient au bout de 2 ou 3 jours maximum. Ici, la

létalité est de 100 % s'il n'y a pas de traitement.

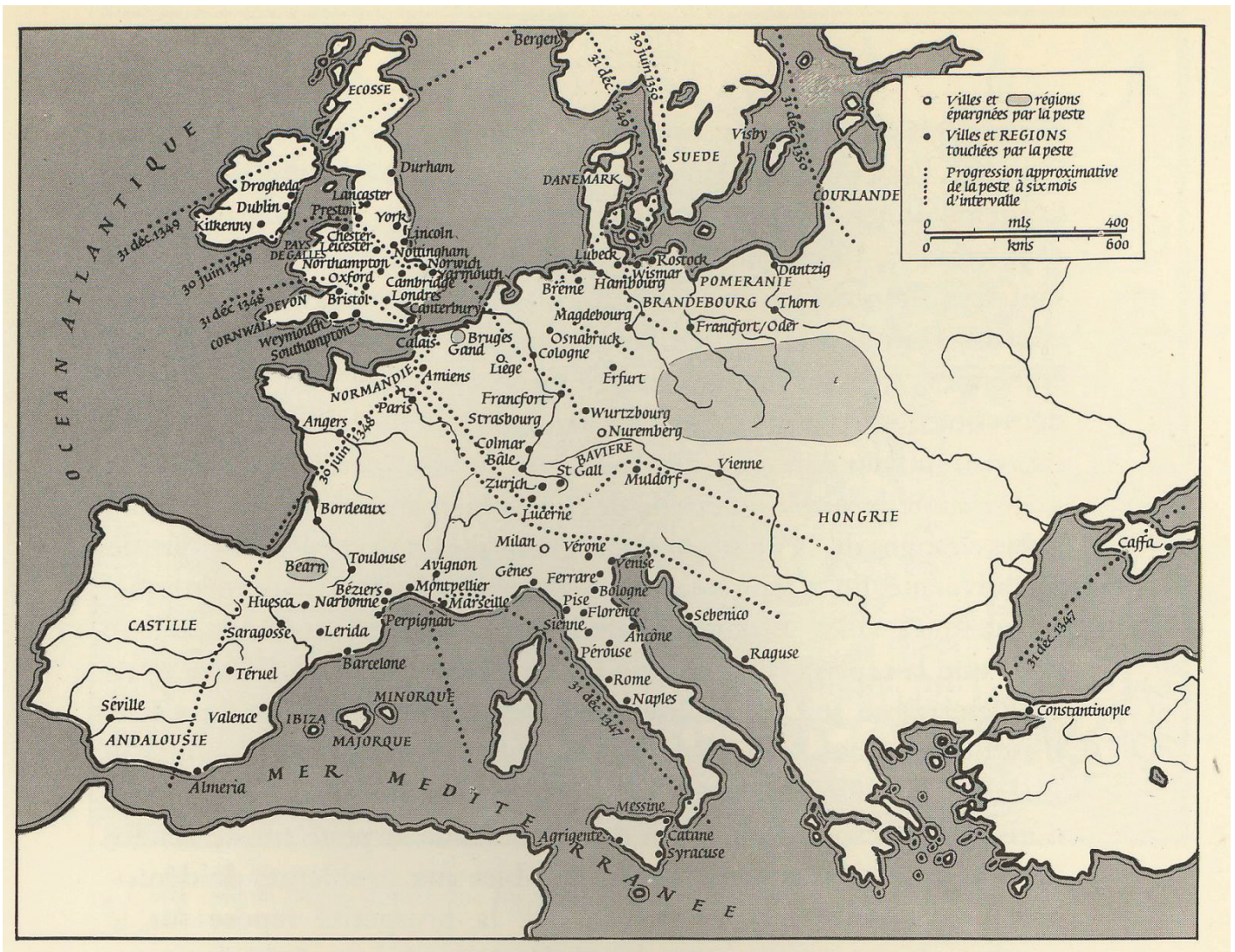
Dans un cas comme dans l'autre, la phase finale de la maladie est donc la **septicémie**, et la létalité semble indépendante de l'état physique des sujets. Les deux formes de peste peuvent frapper alternativement.¹¹

C'est Alexandre Yersin, dont nous avons déjà fait mention au début du présent article, qui identifia pour la première fois en 1894 l'agent microbien responsable de la peste, à Hong-Kong, au plus fort de l'épidémie importée de Chine. En butte à l'hostilité du médecin japonais Kitasato, élève de Robert Koch, qui séjournait aussi à Hong-Kong et l'avait empêché de réaliser des autopsies de pestiférés décédés, Yersin en avait effectué clandestinement, dans des conditions difficiles, et avait ainsi découvert l'agent responsable de la peste dans les bubons purulents des cadavres de pestiférés. Il mit également en évidence le rôle de

rats et des puces dans la propagation de la maladie. La peste ainsi démythifiée perdit dès lors ses dimensions métaphysiques et religieuses. Il mit ensuite au point, avec Calmette, la sérothérapie antipesteuse.

Depuis 1930, la maladie est rapidement curable grâce aux sulfamidés, et depuis 1940 par les antibiotiques.

Souvent, la maladie se propagera à partir de villes portuaires, ou à l'occasion de conflits armés. Contrairement à d'autres types d'affections, la peste frappe indistinctement toutes les catégories d'âge. Elle constitue un phénomène surtout urbain, la concentration des populations facilitant sa propagation. Notons aussi qu'elle fera le plus grand nombre de victimes parmi les groupes les moins favorisés, car les pauvres sont forcés de rester en ville où se trouve leur gagne-pain. Cet aspect du fléau a déjà été mis en évidence au milieu du XVII^e siècle par le Dominicain espagnol Francisco Gavalda.¹²



Carte d'Europe montrant la propagation de la peste noire (1347-1350). Dessinée par Shalom Schotten. Extrait de ASTON (Margaret), *Panorama du XVe siècle*, Paris, Flammarion, 1969 (Histoire illustrée de l'Europe), p. 19.

B. Historique.

Faire l'histoire de la peste constitue une entreprise assez délicate, notamment par le fait que le terme même – comme en latin (*pestis*) – ne désigne pas seulement la maladie que nous venons de décrire, mais toute forme de maladie contagieuse, de fléau qui frappe une très grande partie de la population. Ainsi, les *pestes* qui ont sévi à Athènes (429 av. J.C.) et à Rome (165 ap. J.C.) furent peut-être des épidémies de choléra ou de typhus.

1. Les pandémies.

La première pandémie de peste qui soit indiscutable (compte tenu de la description de ses symptômes) est celle qui, au VI^e siècle, a frappé l'Empire byzantin pour ensuite s'attaquer à l'Occident (Italie, Gaule, Espagne, Germanie). Ensuite, le fléau se prolongea pendant plus de deux siècles sous la forme d'épidémies sporadiques et localisées, puis il disparut. Cette disparition s'explique sans doute par le fait que, dans les siècles suivants, les populations n'aient plus été suffisamment denses pour permettre la propagation de la maladie.

La deuxième pandémie est la fameuse *Grande Peste* ou *Peste noire* (1338-1357).¹³ Probablement originaire de l'Asie centrale¹⁴, et diffusée par les voies de communication – en particulier les villes portuaires –, elle fera 23 millions de victimes en Asie et enlèvera en Europe 25 millions d'hommes (entre la moitié et les deux tiers de la population, selon les régions touchées). Le cycle de la Grande Peste se poursuivra jusque vers 1450, avec des poussées périodiques (tous les 10 ou 12 ans) appelées répliques ou *retours de peste*.

Le fléau réapparaîtra en force dans le dernier quart du XVI^e siècle, notamment dans les pays méditerranéens. On relèvera encore les pestes qui ont frappé au XVII^e siècle Milan (1630), Valence en Espagne (1647) et surtout Londres (1665)¹⁵. La dernière grande épidémie de peste en Europe occidentale frappera Marseille en 1720-1722¹⁶.

La disparition de la peste d'Europe au XVIII^e siècle reste mal expliquée. Elle est peut-être due au recul du rat noir devant le rat gris ou surmulot (rat d'égout), ou à la concurrence d'autres maladies – comme ce fut le cas pour la lèpre aux XVI^e et XVII^e siècles, face à la peste et à la tuberculose. On a également évoqué la possibilité d'une immunisation progressive inscrite dans le patrimoine génétique, ou encore une mutation du bacille pesteux.¹⁷



Inhumations massives à Tournai en 1349, au plus fort de la grande peste.

Miniature des Annales de Gilles Li Muisis. Bruxelles, Bibliothèque royale, Ms 13 076, fol. 24 v°.

La troisième et dernière pandémie commença en 1894, vraisemblablement à partir des foyers endémiques de l'Inde.¹⁸ Mais celle-ci touchera peu l'Europe, à l'exception du Portugal.

Ce n'est pas qu'entre-temps (c'est-à-dire entre le XIV^e et le XVIII^e siècle), nos régions aient été épargnées par le fléau, loin de là !

2. La peste à Bruxelles et dans la région.

Pour nous en tenir à Bruxelles et à son agglomération, on peut relever un grand nombre d'assauts de la peste.

a) 1316.

Arrivée à la suite d'autres calamités (pluies dévastatrices en 1315, inondations, épizootie du bétail, mauvaises récoltes et famine), la peste fait tant de ravages que les villes sont obligées d'établir de vastes cimetières dans les plaines ou hors des lieux fréquentés. Les morts sont ensevelis précipitamment, parfois à 60 ou 80 dans une fosse. C'est sans doute alors qu'on a consacré à Bruxelles des cimetières éloignés de toute église, comme le **cimetière Saint-Martin** ou encore le **cimetière dit des Pauvres**, à la rue des Six Jetons.¹⁹

b) 1489.

Une fois de plus, l'épidémie s'abat sur une population déjà affligée. Cette fois, c'est le fait de la guerre (de grands seigneurs et nombre de villes sont en rébellion contre Maximilien d'Autriche), mais aussi de la disette. Il y aura au moins 15 000 morts. C'est à cette époque que Thierry de Munster († 1515), venu du couvent de Boetendael à Uccle, se dévoue sans compter au service des malheureuses victimes du fléau.²⁰

c) 1529.

Cette année-là, ce n'est pas la peste proprement dite qui frappe, mais bien une fièvre léthargique venue d'Angleterre (d'où son appellation de *suette anglaise*) via la Zélande et Anvers. Elle emportait les malades dans les 24 heures. C'est en action de grâces pour la disparition de ce fléau que la gouvernante Marguerite d'Autriche institua une procession du Saint-Sacrement, à organiser chaque année le dimanche suivant la Sainte-Marguerite.²¹ Cette procession, qui fit sa première sortie le 4 octobre 1530, est à l'origine de la grande kermesse²² de Bruxelles, qui finira par éclipser la fête de l'*Ommegang*.

d) 1555-1556.

Le 5 juin 1556, le Magistrat fait évacuer les tourelles des remparts pour y loger les malades. Devant l'insuffisance de cette mesure, on construit des maisonnettes (**pesthuyskens**) pour les héberger.²³

e) 1578.

La calamité suivante vient frapper Bruxelles au plus fort de la rébellion contre la politique intransigeante de Philippe II et d'une véritable guerre civile. La peste va alors sévir en même temps que la dysenterie.²⁴ Les maisons établies pour les pestiférés près des remparts avaient été abattues, et de toute manière le Magistrat se refusa à y reconstruire un asile, car cela aurait empêché d'assurer la sécurité de la ville, amenée à fermer ses portes en temps de troubles. On se résolut alors à abriter les malades à l'intérieur même de la cité, aux environs de la porte de Laeken. Il semble qu'on ait alors logé les malades dans le couvent des Franciscains (Tiers Ordre) au Fossé-aux-Loups,²⁵ sur la proposition du Magistrat qui transféra à cette fin les religieux au couvent des Bogards.

f) 1603.²⁶

g) 1625 et 1627.

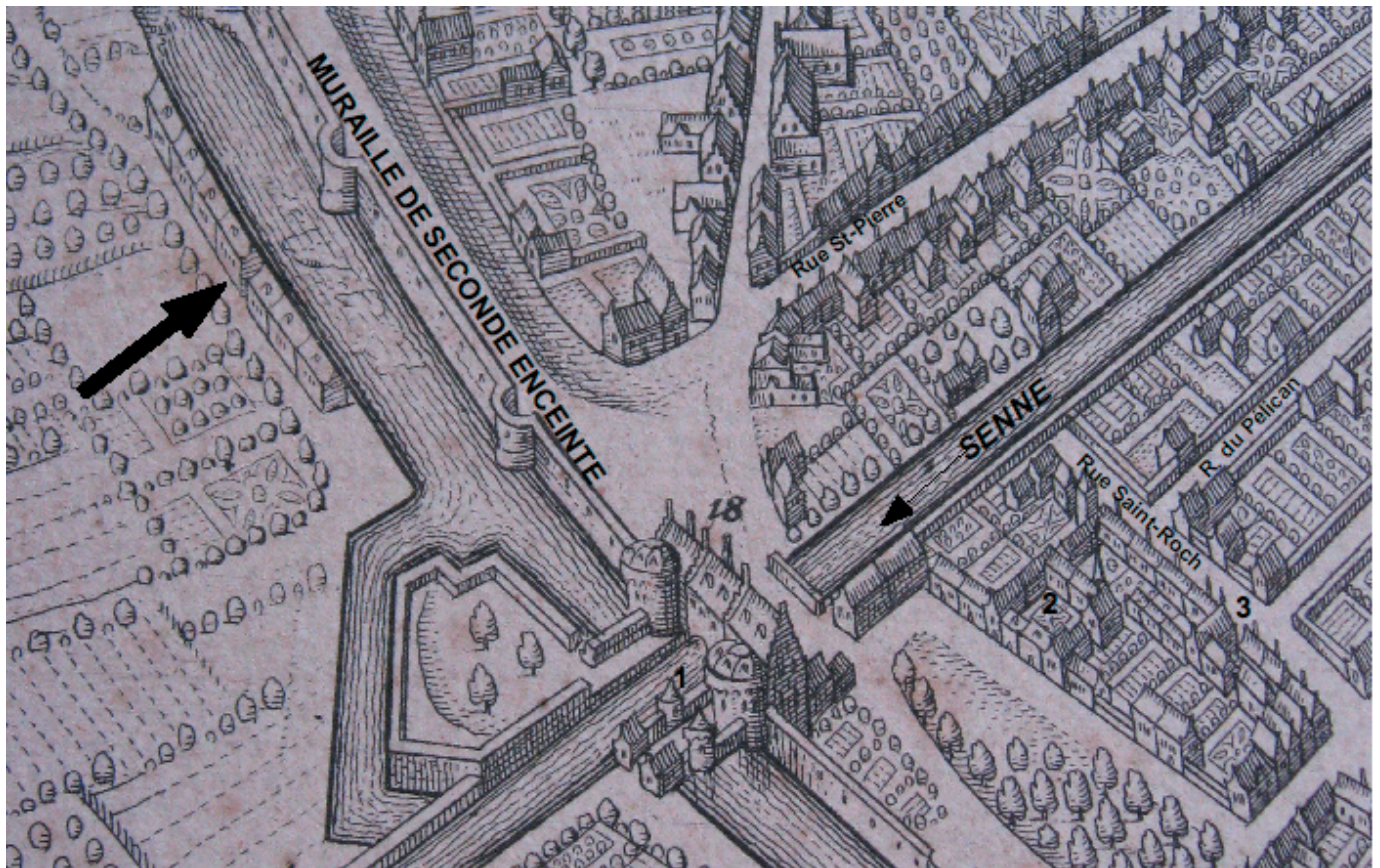
La peste va alors frapper surtout les quartiers humides du bas de la ville. C'est, semble-t-il, à cette époque qu'on hébergea les malades dans des maisons situées dans la zone nord du pentagone, sur la rive ouest de la Senne, entre le rempart et la rue Saint-Roch actuelle. Ces maisons, appelées *Binnen Pesthuyskens* pour les distinguer de celles établies hors les murs (les *Buyten Pesthuyskens*), devaient jouxter le cimetière des pestiférés²⁷ ainsi que la chapelle Saint-Roch²⁸, représentée sur plusieurs plans dans une impasse perpendiculaire à la rue Saint-Roch.

h) 1635-1638.

Ce nouvel assaut du fléau fait suite aux hostilités menées en Brabant par les armées françaises (guerre de Trente Ans) ; il s'explique notamment par le fait qu'au dire des chroniqueurs, on négligea d'enterrer les morts.²⁹ Le développement de l'épidémie sera favorisé par la sécheresse, qui provoqua des récoltes désastreuses en 1634, 1635 et 1636. En 1636, la peste fera à Uccle 174 victimes en 11 mois.³⁰ C'est également à cette époque que renvoient plusieurs chapelles dédiées à saint Roch dans le Brabant et le Namurois.

i) 1651-1652.

Une autre épidémie survient sous le gouvernement de l'archiduc Léopold-Guillaume. Les hôpitaux se trouvant débordés, il faut héberger



*Les abords de la porte de Laeken (sortie de la Senne du pentagone). Extrait du plan de J.W. Blaeu (1649).
A l'est de la porte (n° 1 ; n° 18 du plan), la flèche signale les Pesthuysen. Sur la rive occidentale de la Senne, on voit la Maison de Correction créée en 1625 (n° 2), ainsi que la chapelle Saint-Roch (n° 3).*

les pestiférés en différents endroits de la ville, notamment près de la porte de Laeken et au couvent des Récollets ; on doit même en envoyer beaucoup hors de Bruxelles.³¹

j) 1666-1669.³²

Alors que les armées de Louis XIV commencent à dépecer les Pays-Bas espagnols, l'épidémie va une fois de plus s'attaquer à Bruxelles, après avoir frappé terriblement Londres puis les Provinces-Unies. Malgré l'embargo qui avait été décrété, on dénombrera plus de 4 000 morts entre octobre 1667 et la fin novembre 1669. Tout cela en dépit du zèle admirable déployé par le Magistrat³³, par les médecins et les religieux³⁴, sans oublier notre gouverneur, le marquis de Castel Rodrigo qui, bien que réfugié avec la cour à Malines pour éviter la contagion, prit toutes les mesures en son pouvoir.

Nous savons qu'Uccle a été fort éprouvée à cette occasion, puisque près d'un septième de la population sera atteint. En 1668, on y dénombre entre le 25 juillet et le 1er novembre 141 victimes, qui se répartissent comme suit : 20 à Uccle-centre, 53 à Carlo et 68 à Stalle (qui était plus peuplé qu'Uccle

à cette époque).³⁵ Le fléau donna lieu à des prières publiques, à des pèlerinages et à des processions extraordinaires, avec les statues de la Vierge et de saint Roch. C'est d'ailleurs depuis cette même année 1668 que des reliques de saint Roch sont conservées dans la chapelle de Stalle.³⁶

k) La période contemporaine, en dépit des progrès de la médecine, ne sera hélas pas en reste. C'est le choléra qui frappe Bruxelles en 1832, et à nouveau en 1849. L'épidémie provoquera l'afflux de foules de pèlerins vers notre chapelle, pour y invoquer saint Roch tout autant que la Vierge Marie. Et l'on sait que c'est une nouvelle épidémie de choléra³⁷ qui, en 1866, confortera le bourgmestre de Bruxelles Jules Anspach, appuyé par Léopold II, dans sa décision de faire procéder au voûtement de la Senne.

l) Pour en finir avec ce sombre tableau, comment ne pas rappeler encore l'effroyable grippe espagnole qui fit tant de victimes en 1918 ?

(A suivre)

- 1 Voir TEMMERMAN (Clémy), « Une Bannière de l'Harmonie Saint-Roch sauvée par notre Cercle », in *Ucclesia* n° 218, janvier 2008, p. 3-18. Ce témoin de notre passé a été enfermé dans un cadre de bois vitré et a pris place à la tribune de la chapelle de Stalle, faisant face à une bannière fort semblable déjà acquise antérieurement.
- 2 Equivalent des épidémies pour les animaux.
- 3 Du nom d'Alexandre Yersin (Aubone, canton de Vaud, 1863 – Nha-Trang, Indochine, 1943), médecin militaire français d'origine suisse, qui l'a découvert à Hong-Kong en 1894, en même temps que le médecin japonais Kitasato, son rival.
- 4 Le rôle des puces a été démontré en 1898 par P.L. Simond.
- 5 La septicémie, infection du sang, est la phase terminale de la peste.
- 6 La nécrose est l'altération d'un tissu suite à la mort de ses cellules.
- 7 Petit renflement sur le trajet des vaisseaux lymphatiques et de certains nerfs.
- 8 Sa taille peut parfois dépasser 10 cm.
- 9 Taux de mortalité.
- 10 Elle est active en hiver. La puce n'abandonne le mort que lorsque la température de son corps descend en-dessous de 28 degrés. Voir *L'Histoire* n° 74, p. 53.
- 11 C'est ce qui se produit lors de la Grande Peste au milieu du XIVe siècle. Quand elle apparaît à Marseille en 1347, introduite le 1er novembre de cette année-là par trois galères en provenance de Gênes, elle présente la forme pulmonaire ; au printemps 1348 en revanche, elle reprend la forme bubonique.
- 12 Francisco Galvalda (1618-1686), docteur en théologie et professeur à l'Université de Valence, sa ville natale, est en outre le premier à avoir réalisé (1651) une étude du fléau sous l'angle statistique.
- 13 Comme on le sait, c'est dans son contexte qu'il faut situer le *Decameron*, œuvre majeure du grand poète italien Boccace (1313-1375) : l'ouvrage, commencé en 1348 et publié en 1353, campe sept femmes et trois jeunes gens qui, ayant fui Florence accablée par le fléau pour se retirer à Fiesole, avaient décidé de se raconter des histoires chacun à son tour durant dix jours (d'où le titre de l'œuvre, qui comprend cent nouvelles).
- 14 On situe son origine dans la région au sud du lac Balkhach. Voir *L'Histoire* n° 11, p. 30-32.
- 15 Commencée en juin 1665, elle y fit environ 100 000 victimes et ne sera vraiment éradiquée qu'à la faveur du grand incendie survenu le 2 septembre 1666.
- 16 Elle fera 50 000 victimes, soit plus de la moitié de la population.
- 17 GAUVARD (C.) e.a., *Documents et Civilisation du Moyen Age à 1944*, Paris, Hachette, 1974, p. 82-83.
- 18 Entre 1894 et 1912, l'Inde enregistra 11 millions de décès dus à la peste.
- 19 HENNE (Alexandre) et WAUTERS (Alphonse), *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie Encyclopédique de Perichon, 1845, t. I, p. 94.
- 20 HENNE & WAUTERS, op. cit., p. 313 et DAELEMANS (Joseph), *Uccle Maria's dorp*, Bruxelles, 1858, p. 45.
- 21 La fête de sainte Marguerite se célébrait alors le 13 juillet.
- 22 Cette kermesse, qui a longtemps eu pour théâtre la Grand-Place, s'est déplacée en 1880 au boulevard du Midi, d'où son nom actuel de foire du Midi.
- 23 HENNE & WAUTERS, op. cit., I p. 386. Les auteurs situent ces constructions entre les portes de Cologne (c'est-à-dire l'ancienne porte de Schaerbeek, située plus bas que l'actuelle) et de Louvain. Cette dernière, à défaut de traces sur les plans de la ville, serait plutôt la porte de Laeken, dont les mêmes auteurs parlent ailleurs (HENNE & WAUTERS, op. cit., III p. 599). Elles étaient établies à l'extérieur de la muraille d'enceinte (pentagone), à l'est de la porte de Laeken, en bordure du fossé d'eau (Ralenbeek). On les voit déjà sur le plan de Jacques de Deventer (entre 1550 et 1554), et elles se retrouvent (parfois même mentionnées comme telles) par la suite (Fricx 1711, Covens et Mortier après 1712, Fricx 1727, Lerouge 1745, Mann 1785), pour disparaître entre 1816 et 1826. Elles auraient été reconstruites en 1618 (HENNE & WAUTERS, op. cit., II 56).
- 24 HENNE & WAUTERS, op. cit., I 493.
- 25 Futur couvent des Augustins, place de Brouckère (HENNE & WAUTERS, op. cit., I p. 493-494).
- 26 HENNE & WAUTERS, op. cit., II p. 19.
- 27 Le cimetière des pestiférés était mitoyen de la chapelle Saint-Roch, à l'est de celle-ci. C'est sur son emplacement que sera établi en 1729 un atelier protégé appelé *Armenhuys*, qui fera place plus tard à un hôpital militaire (1744) converti ensuite en caserne, et enfin (1818) à la première usine à gaz du continent (Société Meeus). HENNE & WAUTERS, op. cit., III, 546.
- 28 Cette chapelle fut desservie par les Augustins à partir de 1625.
- 29 HENNE & WAUTERS, op. cit., II p. 61.
- 30 Solvay I, p. 170.
- 31 HENNE & WAUTERS, op. cit., II p. 71.
- 32 HENNE & WAUTERS, op. cit., II 88-89.
- 33 La Ville appointait pour ces occasions un maître de peste (*pestmeester*) chargé de coordonner les secours et de prendre toutes les mesures nécessaires. Le dernier fut Philippe Virago († 1696). Voir HENNE & WAUTERS, op. cit., II 88. Il faut en outre faire mention des prêtres de peste (*pestpastooren*), des religieux choisis qui séjournaient, en cas d'épidémie, dans une maison de la Ville située rue des Six Jetons.
- 34 Il faut citer en particulier les Récollets (qui y perdront 16 des leurs) et les Alexiens.
- 35 Voir Emiel Vanderlinden. Signalons que Joseph Daelemans (*Uccle Maria's dorp*, Bruxelles, 1858, p. 20) relate ces faits d'une manière quelque peu différente. Signalant qu'à l'époque la population d'Uccle (y compris Carloo et Stalle, mais aussi Drogenbos et Boendael), totalisait 1.300 habitants, il ajoute qu'on déplora 138 victimes de la peste entre ces deux dates.
- 36 DAELEMANS, op. cit., p. 20.
- 37 On recensa alors 3.467 victimes à Bruxelles. Cité par DUMONT (Georges-Henri), *Histoire de Bruxelles. Biographie d'une capitale*, Bruxelles, Le Cri, 1997, p. 334.

Au terme d'une saga d'un demi-siècle, la piscine Longchamp s'achemine vers une décision de classement

André BUYSE (*)

L'évocation dans la presse d'une demande de classement de la piscine Longchamp à Uccle a remis sous les feux de l'actualité, de façon positive et non plus en raison d'actes de vandalisme comme ce fut le cas en juin 2008 (1), cette remarquable infrastructure uccloise, suscitant dans le même temps un débat public : faut-il classer ou pas ? (2). Nous expliquons plus loin pourquoi, selon nous, le classement semble être une décision pertinente. Cela dit, s'il est question de classement, c'est bien parce que le site commence à avoir une connotation qui est, entre autres, de nature historique. Même si elle relève d'une histoire encore très récente.

CONTEXTE POLITIQUE

La piscine d'Uccle fut ouverte au public le 13 novembre 1971, il y a donc exactement quarante ans. L'événement survint dix ans après l'inauguration de cet autre « infrastructure nouvelle » qu'était le Centre Culturel et Artistique d'Uccle, institution dont la genèse a été évoquée naguère dans *Ucclesia* (3). La cérémonie de pose de la première pierre de la piscine eut



La piscine olympique au toit surréaliste.



La pointe nord du toit suspendu de la piscine à sa hauteur maximale : 15 mètres.

lieu le 7 juin 1969. En réalité la piscine municipale d'Uccle – à l'époque on préférait utiliser le terme de *bassin de natation* – est un projet vieux de plus de 50 ans. Comme le rappelait le premier président du Conseil d'administration du Bassin d'Uccle, le conseiller communal Jean-Pierre Parmentier (4), c'est dès 1961 que furent désignés les architectes de cet ouvrage : Jean Koning et Charles De Meutter. Et si ce choix eut lieu dès ce moment-là, c'est bien que, électoralement parlant, le « projet de bassin de natation d'Uccle » était *un vieux serpent de mer*. C'est donc d'un jubilé d'au moins 50 ans qu'on devrait parler à propos de la piscine Longchamp.

Peu de communes de l'agglomération bruxelloise étaient dotées à l'époque d'un tel équipement social : il y en avait par exemple à Bruxelles-ville (dans les Marolles) et à Saint-Gilles (à la Barrière), ou à Anderlecht (mais là il s'agissait d'un service provincial géré par le CERIA).

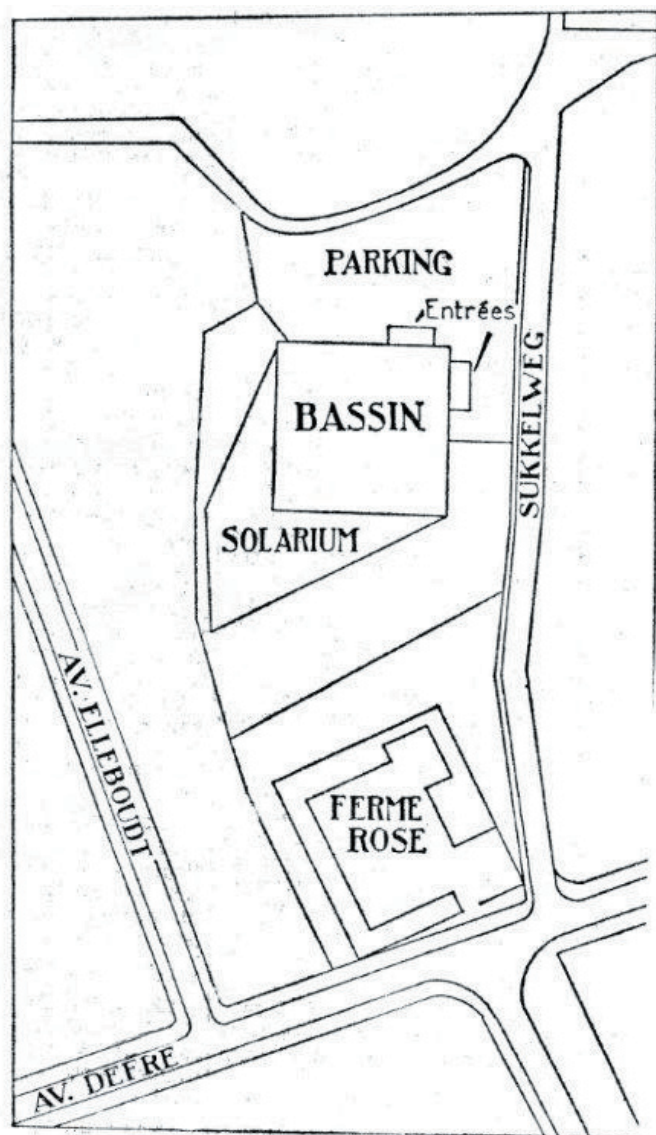
Uccle, commune dite *de prestige*, se devait d'avoir la sienne et même si possible « la plus moderne de Bruxelles et de toute la Belgique » et sa réalisation fut d'ailleurs annoncée comme un objectif à réaliser sous le sextennat (1958-1964) de Jacques Van Offelen. C'était aller un peu vite en besogne car à l'aube du scrutin de 1964 on n'avait rendu public que de vagues

avant-projets. Van Offelen fut réélu pour un second mandat dans un contexte politique qui devenait fort agité. Les lois nationales fixant la frontière linguistique (1963) et créant ce qui s'avéra par la suite être une boîte de Pandore (l'arrondissement administratif de BHV et les communes à facilités) venaient d'être votées. Au niveau des communes aussi la gestion ne pouvait plus s'envisager qu'en termes de coalition.

UN PROJET POUR LE GLOBE

La coalition d'Uccle devint en 1965 une alliance PLP (libéraux)-PSC (démocrates chrétiens), avec cette fois pour premier échevin un chrétien responsable des travaux publics et des sports, en la personne de José Desmarests, qui allait être un acteur essentiel dans la promotion du projet de piscine. Avec les autres membres du collège, il fit tout pour que la piscine vit le jour, comme promis, avant le scrutin d'octobre 1970, mais cet espoir fut contrecarré à la fois par des divergences au sein de la majorité, par le projet de l'Etat d'implanter une nouvelle école normale (l'actuelle Haute Ecole de Bruxelles) avenue De Fré et par des aléas survenus au chantier de la piscine imposant des contraintes techniques réellement imprévisibles.

C'est donc José Desmarets qui en septembre 1969 donna le premier, à l'occasion d'une interview remarquée (5), une vision technique assez précise de ce que serait le « bassin de natation » dont la mise en chantier venait de débuter : « En 1965, dit-il, nous nous trouvions en présence d'un premier projet de bassin au Globe, bassin qui aurait 25 m de long. Nous estimions que c'était trop peu pour le sud de l'agglomération, démunie d'équipement sportif suffisant. Nous avons alors proposé au ministre de la Santé publique un bassin aux normes olympiques - 33,33 m de long sur 16,66 m de large - et un bassin d'apprentissage de 15 m sur 12,5. Ce principe fut accepté à la condition que le département ne doive pas octroyer un subside plus important que celui qu'il aurait consenti pour un bassin de 25 m. La commune accepta de prendre la différence à sa charge.



*Plan de situation (projet définitif)
établi par la Commune en 1965.*

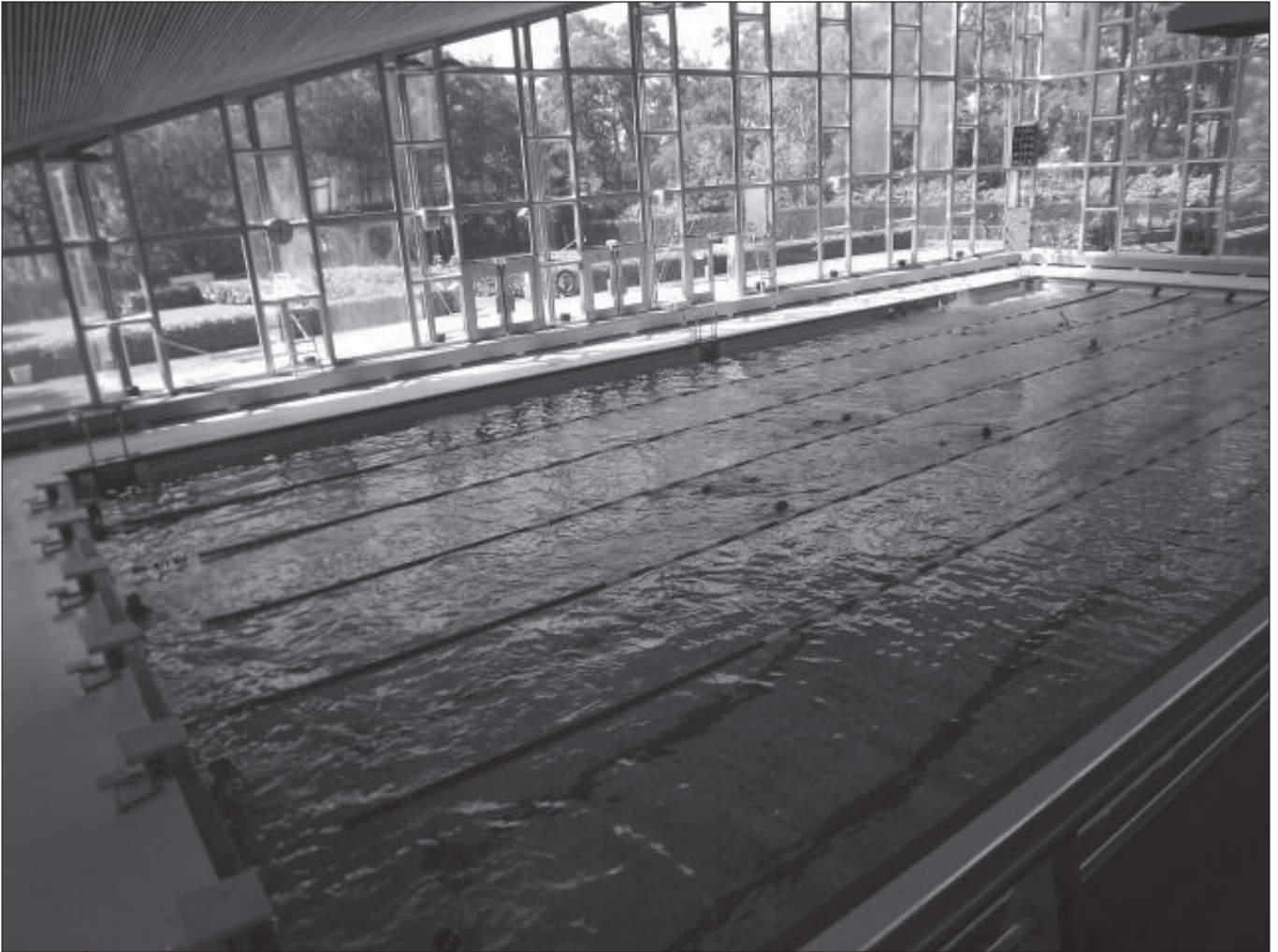
Finalement, en 1966, les deux sites d'implantation initialement proposés, celui du Globe et celui du parc de Wolvendael, furent abandonnés au profit du site de Boetendael, autrement dit le vaste terrain boisé appartenant à la famille Brugmann (entre les avenues Churchill et de Messidor d'une part, l'avenue De Fré et le Sukkelweg d'autre part, englobant la Ferme Rose) dont les héritiers voulaient faire un don (conditionné par des affectations précises et des perspectives de lotissement social) à la commune d'Uccle. L'une de ces conditions était d'ailleurs... l'interdiction d'y mener des activités sportives.

Un accord fut finalement trouvé avec les héritiers. Le terrain dévolu à la piscine ne devait pas dépasser un hectare et se trouvait juste à l'arrière de la Ferme Rose et en face du sentier (de terre battue), public et cadastré, dit Sukkelweg (le domaine sportif était délimité par le Sukkelweg, la voirie baptisée plus tard square De Fré, l'arrière de la Ferme Rose et l'avenue Elleboudt). Si l'on part du principe défendu par de nombreux historiens que la Ferme Rose et ses abords étaient bien une dépendance de l'ancienne abbaye de Boetendael, le lieu d'implantation de la piscine et la piscine elle-même auraient dû prendre le nom de Boetendael. Nous verrons plus loin que cette appellation fut rejetée pour des raisons politiques.

La commune n'attendit pas que la première adjudication fut lancée, en 1967, pour entamer les dénivellations de terrain. Voici ce que le cahier des charges imposait aux bureaux d'étude (Bureaux R. Pluys et René Sarger) et à l'entrepreneur : ériger un bâtiment carré de 54 m de côté, au niveau topographique 64 (64 mètres au-dessus du niveau de la mer), à une dizaine de mètres en surplomb de la Ferme Rose. La hauteur du bâtiment est variable car le toit est suspendu par un réseau de câbles hyperboliques/paraboliques : elle atteint 15 m en son plus haut point.

UN MILLION DE M3

La suspension du toit a pour effet d'atténuer la résonance du bruit à l'intérieur du bassin. Les baies sont revêtues d'un vitrage double isothermique et certaines pourront s'ouvrir sur un espace solarium de 60 m sur 30 exposé plein sud et offrant une vue sur les parcs Wolvendael et Brugmann, le domaine du Leopold Tennis Club et même sur l'église orthodoxe russe. Sur ce dernier espace a été installée une sculpture d'André



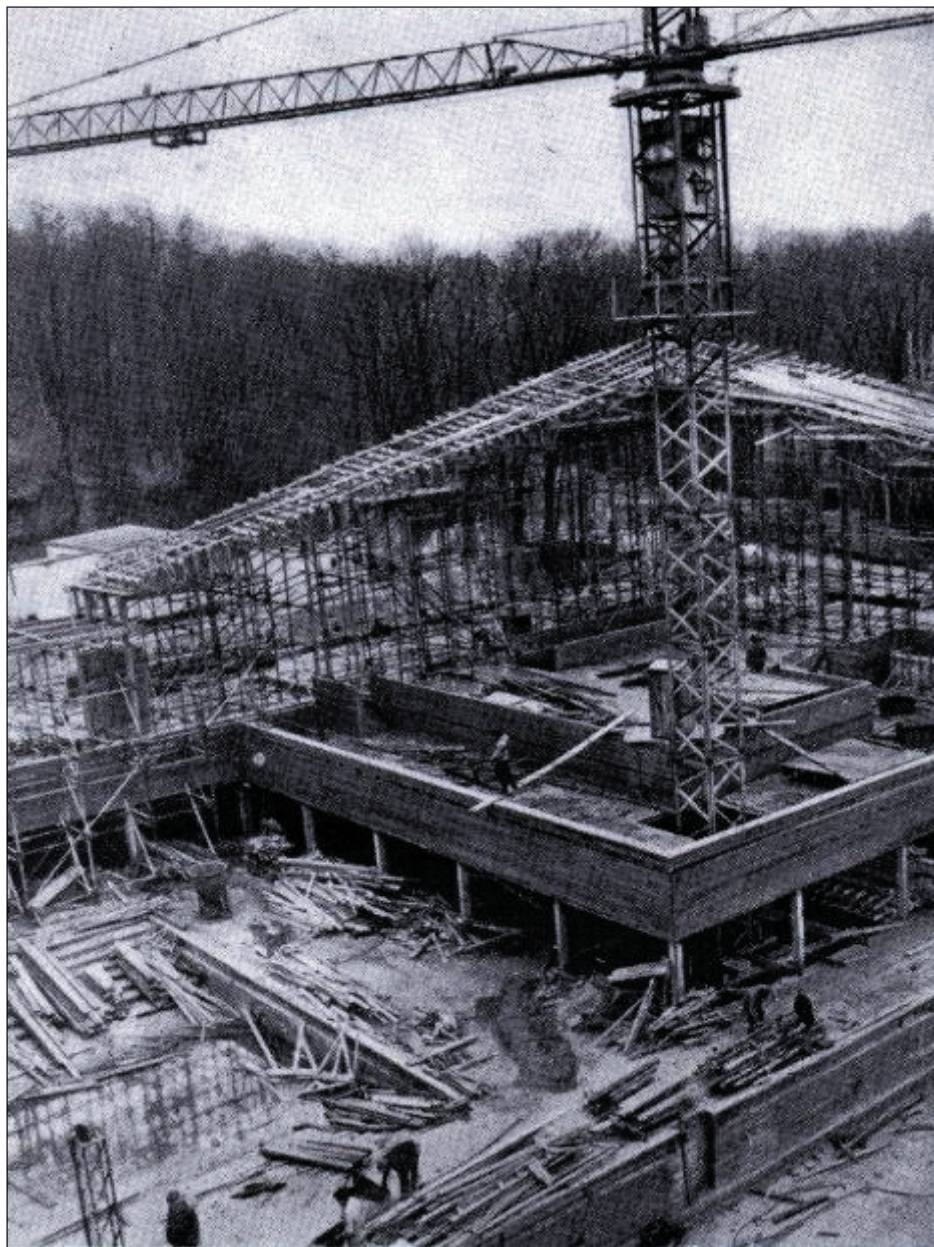
Extraordinaires luminosité et insonorisation de la piscine Longchamp ici suggérées.

Willequet (1921-1998) représentant une esquille de bois réalisée en acier inoxydable et agrandie à l'échelle de 3,4 mètres, baptisée *Signe*.

La profondeur de la grande piscine varie de un à 3,5 mètres. Elle contient plus de 1200 mètres cubes d'eau maintenue à une température constante de 24-25 degrés, complètement renouvelés en quatre heures, et filtrés deux fois : préfiltrage à l'entrée et filtrage permanent dans la cuve, de sorte que plus d'un million de m³ d'eau par an sont ainsi purifiés par une véritable petite usine installée dans les sous-sols. Le cahier des charges imposait aussi une batterie de 100 cabines de déshabillage et de 60 douches individuelles ainsi que des vestiaires pour 137 occupants. La distance entre les « plages » carrelées et la nappe d'eau est de 20 cm.

Performance technique pour l'époque : sont également imposés un système de radiophonie

permettant l'organisation de ballets nautiques avec micros immergés, un éclairage par projecteurs de la piste d'eau pour l'organisation de compétitions nocturnes et un système de chauffage par air pulsé. Et encore : un bar avec 136 sièges, un local de surveillance pour les maîtres-nageurs, une infirmerie, des parkings de surface (l'option initialement prévue d'un parking souterrain a été abandonnée). On notera aussi que la mise en chantier de la piscine fut l'occasion pour la commune d'élargir le sentier du Sukkelweg, dont la largeur fut portée de un à deux mètres (en fait sa largeur originale datant du 17^e siècle car il s'agissait d'une voie reliant le quartier du couvent des récollets au quartier du Chat). Au 19^e siècle encore, ce sentier s'appelait d'ailleurs « Sukkel Straet ». Il est resté piéton mais a été doté d'un éclairage artistique de jardin.



Cette photo, reprise d'un document électoral, montre l'état du chantier de la piscine en juin 1970 : de toute évidence, l'ouvrage ne pouvait être terminé pour les élections d'octobre 1970.

aux usines International Nickel au Canada (6) ! Il faut préciser que ce système de suspension de la toiture est encore aujourd'hui une technologie d'avant-garde quasi unique en Belgique, dont il n'existe à l'heure actuelle que trois autres applications.

La procédure d'adjudication avait été close et l'adjudicataire désigné le 27 novembre 1967 et à l'époque on parlait d'un délai d'exécution de 350 jour ouvrables, soit un délai suffisant pour finir le tout, avec les parachèvements... pour les élections d'octobre 1970 (7). Le bourgmestre Van Offelen était encore convaincu d'une ouverture dans l'année puisqu'il fit distribuer en février 1970 à ses administrés un message sur papier glacé dans lequel il leur promettait pour 1970 « une piscine pour 80.000 Ucclois » (8).

La pose de la première pierre s'était déroulée en grande pompe sur le chantier déjà ouvert depuis des mois le 7 juin 1969 sous la présidence de Van Offelen et en présence du ministre de la Santé publique de l'époque, Louis Namèche, ainsi que des représentants de la famille Brugmann. Dès ce moment, le bourgmestre avait situé les intentions de l'investisseur communal : « On ne peut oublier

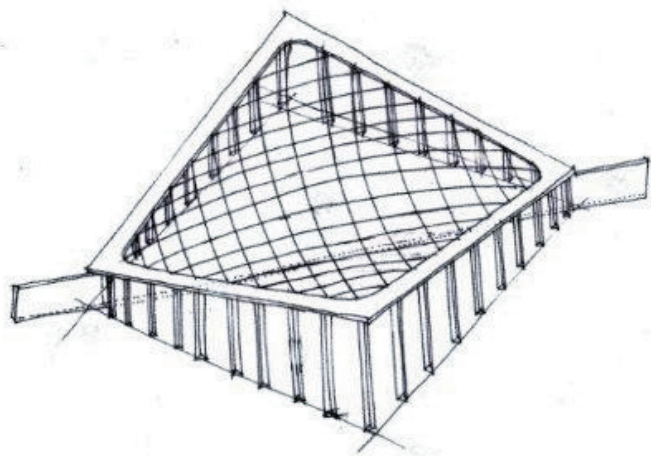
UN BASSIN POUR TOUT BRUXELLES

La piscine sera exploitée par une ASBL d'abord intitulée « Bassin de natation d'Uccle » (présidée par le conseiller Parmentier) puis « Piscine Longchamp » (présidée par Jacques Martroye de Joly) placée sous la tutelle du Collège échevinal. La construction du complexe fut perturbée par divers avatars techniques dont le plus insolite fut l'impossibilité pour l'entrepreneur de se fournir en tôles nervurées en acier et nickel pour la toiture... en raison d'une grève

qu'Uccle n'est pas seule concernée : Rhode-Saint-Genèse, Alsemberg, Linkebeek, Beersel et peut-être même des parties de communes de l'agglomération bruxelloise (...) Il faut songer non seulement aux 80.000 habitants d'Uccle – qui seront 100.000 dans dix ans (hélas, ce fut loin d'être le cas en 1979, Ndlr) – mais aussi à la forte population entourant la commune. Notre piscine devra servir un habitat d'au moins 150.000 personnes. De plus, la population scolaire est importante puisque nous avons chez nous de nombreuses écoles et que d'autres viendront s'y ajouter » (9). Oui, Uccle voyait grand à l'époque.

« LONGCHAMP » OU « BOETENDAEL » ?

Nous avons évoqué l'appellation « Longchamp » pour la piscine. Ce fut le choix catégorique et irréversible d'un collègue échevinal devenu, dans la conjoncture politique de l'époque, très francophile, et il fut donc préféré aux appellations « Brugmann » et « Boetendael », cette dernière ayant été défendue bec et ongles par le premier directeur de la piscine, Daniel Buyse (1913-1973), ancien professeur d'éducation physique à la Ville de Bruxelles (10).



Le croquis établi par les ingénieurs du CIVA-ULB pour expliquer le principe de la suspension du toit par un réseau de câbles hyperboliques.

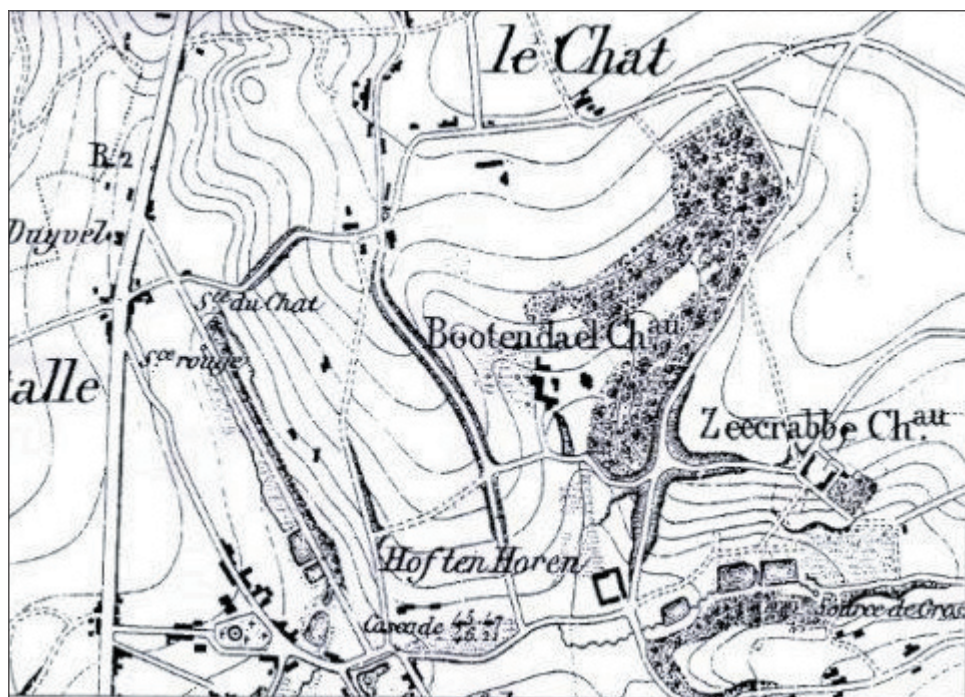
Longchamp évoque un autre lieu-dit, « Langeveld », dont il est la traduction en néerlandais et qui était le nom de l'avenue proche rebaptisée Winston Churchill à la Libération.

Boetendael en revanche était une appellation plus ancienne, dont le nom n'a pas varié au fil des temps, et plus uniformément connue des habitants d'Uccle. Mais il faisait l'objet de polémiques auprès des historiens. Il désignerait selon la traduction fidèle du néerlandais le « Val des Pénitents » ou de « Val de la pénitence » en référence, selon G. Fricx dans sa *Description de la ville de Bruxelles* de 1743

(11), à un ancien ermitage du XIV^e siècle devenu monastère et puis couvent jusqu'à la Révolution française. Mais on relève aussi dans les archives les appellations « Botendal » et « Bootendael » qui, selon le chroniqueur P.L. de la Libre Belgique, ont des significations bien éloignées de la repentance, l'auteur citant la thèse de Carnoy selon laquelle le nom, de toute façon antérieur à l'installation d'un premier ermitage à cet endroit, signifierait plus trivialement « Val aux tonneaux » (12). Nous n'approfondirons pas ce point de toponymie mais rappelons à nos lecteurs que l'antique « promenade » dans le domaine de Boetendael a été étudiée en détail dans *Ucclesia* en 1974, soit trois ans à peine après l'inauguration de la piscine Longchamp (13).

UN SCHAEARBEEKOIS PREMIER NAGEUR

Survenant après la clôture du scrutin communal d'octobre 1971, l'ouverture de la piscine au public le 13 novembre de la même année – un jour d'épais brouillard – ne donna pas lieu à un grand rassemblement de personnalités politiques, celles-ci étant bien trop occupées à négocier la constitution d'une nouvelle coalition. L'échevin de la jeunesse et des sports André Deridder, futur bourgmestre, le directeur-général Daniel Buyse et le chef du service



Sur ce plan datant de 1858, on distingue, en bas au milieu, un carré représentant la Ferme Rose, elle-même au-dessous du domaine de Boetendael. C'est juste au-dessus de ce carré qu'est implantée la piscine Longchamp.



13 novembre 1971 : un Schaerbeekois, premier nageur solitaire.

communal des sports André Jacqmin étaient présents. Un compte-rendu amusant de l'événement avait été publié dans le journal dont l'échevin des Travaux publics José Desmarets avait été le directeur (14). Le personnel fraîchement engagé de la piscine (une trentaine de personnes, en ce compris les maîtres-nageurs, effectif aujourd'hui légèrement réduit) se trouvait au complet sur les lieux dès 6h30 pour une ouverture des portes à 7h. Le premier client, Roger, un jeune homme de 24 ans, fut donc le premier à franchir la porte vitrée et payer le premier ticket d'entrée (vingt francs). Photographié comme une vedette, il fut soumis aux questions : pas de chance, il venait de Schaerbeek mais reconnu qu'il avait fait ses études primaires dans une école communale d'Uccle. Il avait été attiré par une affiche annonçant l'ouverture de la piscine. Auparavant il allait nager à la piscine de Forest, rue Berthelot (aujourd'hui désaffectée), confirmant ainsi la prophétie du bourgmestre selon laquelle le Longchamp allait être fréquenté par des

nageurs du grand Bruxelles. Il était inscrit dans un club de plongée et allait pouvoir s'inscrire dans des institutions qui allaient être créées par la jeune Asbl, le « Longchamp Swimming Club, puis le « Centre Ucclois de Plongée »

LA NATATION RESTE UN SPORT

Les tarifs d'entrée étaient modestes : 20 fr pour les adultes, 18 francs pour les moins de 18 ans, 15 francs pour les membres des familles nombreuses, 10 francs pour les enfants en-dessous de 7 ans. Quant aux écoles uccloises, toutes demandeuses de plages horaires, elles prenaient des arrangements collectifs avec la direction de la piscine, surtout pour gérer les problèmes de roulement des fréquentations scolaires aux premières heures de la matinée.

Le rodage des installations se fit sans accrocs et les habitués firent dès l'origine connaissance avec le règlement du Longchamp Swimming Club dont les administrateurs avaient confié au directeur Daniel Buyse la responsabilité du bulletin de liaison « LSC ». Ce dernier, connu pour sa gestion rigoureuse (il avait dû se battre pour refuser d'engager un candidat maître nageur titulaire d'une médaille olympique de natation parce qu'il ne remplissait pas toutes les conditions d'embauche), écrivait en signant modestement de ses initiales D.B. ces propos qui tenaient lieu d'avertissement et qu'il avait titrés « Que la natation reste un sport ! » : « Il faut nager pour se divertir, et pourtant lutter pour le plaisir de vaincre ; mais la gloire qu'entoure les champions ne doit pas devenir de la vanité. Ne pensez pas que le divertissement sportif (c'est presque un pléonasme étymologiquement) oblige le pratiquant à se confiner dans la médiocrité. Gagner, arriver le premier dans une course doit rester le seul but : il s'agit de se surpasser,

de produire l'effort dans la joie, de forger sa volonté, d'aller jusqu'à ses limites physiques, afin de se prouver à soi-même qu'on maîtrise ses mouvements et son corps ». (15)



Daniel Buyse, premier directeur général de la piscine Longchamp.

PERFORMANCES ÉCOLOGIQUES

Et la valse des « tournois », championnats, critères et autres compétitions interscolaires débuta et tourna sans cesse, prenant parfois le nom de code « L'Espadon » choisi par le directeur, et cela pendant toute la durée du mandat unique de ce dernier (1970-1973). L'élan était donné, de sorte qu'en 1981, le dixième anniversaire de la piscine put être célébré glorieusement sous la présidence du nouveau bourgmestre d'Uccle, André Deridder, qui avait veillé à augmenter la surface des plantations autour du bâtiment. La fréquentation de la piscine s'élevait à l'époque à 500.000 entrées par an (16). Elle est restée, depuis, à un haut niveau malgré plusieurs périodes de fermeture. Celles-ci furent imposées à l'occasion de travaux de grande ampleur, la plus longue interruption ayant eu lieu en 2008-2009 à la suite de graves actes de vandalisme ayant imposé un renforcement important des mesures de sécurité et de surveillance des accès. Mais auparavant, au cours du premier semestre 2004, eurent lieu d'importants travaux de désamiantation de la toiture – technique d'isolation thermique qui en 1970 répondait aux normes légales imposées par l'Etat –, lesquels entraînent à leur tour une longue période de fermeture (17).

La Ligue des Amis du Kawwberg (LAK) a décrit en son temps les efforts déployés par l'administration communale pour améliorer l'isolation, installer

des systèmes d'éclairage plus économes d'énergie, améliorer le système d'épuration par un traitement des chloramines, avec filtration par rayonnement ultraviolet réduisant fortement la quantité de chlore utilisée, installer de nouvelles chaudières à condensation, etc., toutes initiatives qui ont permis d'obtenir des certificats verts de l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement (IBGE) et ont conduit, entre autres, à une réduction substantielle des émissions de CO dans l'atmosphère (18).

Tout ceci montre que, en dehors de son caractère architectural exceptionnel, la piscine Longchamp reste aussi en tête des établissements de bain de l'agglomération bruxelloise sur le plan des performances technologiques et écologiques.

Ceci nous conduit à évoquer le dossier de demande de classement de la piscine Longchamp. Elle est vivement soutenue par le ministre bruxellois ayant la protection du patrimoine dans ses attributions, Emir Kir. L'initiative est appuyée aussi par Isabelle Pauthier, directrice de l'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU), qui regrettait dans une étude remarquable (19) que seule l'ancienne piscine du Résidence Palace, à Bruxelles, construite dans les années vingt mais fermée depuis 2002, était classée au moment de la parution de son étude (2004). Entre-temps les piscines d'Ixelles, Saint-Josse et Bruxelles/Marolles ont fait l'objet d'une protection, toujours à l'initiative du ministre Kir (20).

CHEF-D'ŒUVRE DE TECHNOLOGIE

Il faut dire que les « Journées du patrimoine bruxellois » de septembre 2007 ont permis à un large public non ucclois de découvrir la « merveille » du Longchamp, ainsi décrite dans le programme officiel : « toute l'étendue de la piscine est couverte d'une seule portée, sans aucun appui intermédiaire, par une toiture en paraboloïde hyperbolique, prouesse technique rendue possible grâce à la collaboration de l'ingénieur français Robert Sanger » (21). Eloge bien mérité quand on sait que la piscine d'Uccle est l'un des quatre immeubles en Belgique basés sur le principe de la suspension entière ou partielle de la structure. Les trois autres sont : l'auditorium Paul-Emile Janson de l'ULB (1956-1958), le Berlaimont qui est le siège de la Commission européenne (1967) ainsi que le Centre de communications Nord (CNN) qui abrite les services



L'entrée de la piscine tout en haut du square De Fré.

administratifs de la Région de Bruxelles-Capitale et notamment de la Commission des monuments et des sites (1994). Par le passé, deux autres bâtiments construits à Bruxelles avaient répondu à ce critère : le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles 58 (1958) et le pavillon d'accueil construit en prélude à l'Expo 58 en plein centre de la place de Brouckère dans sa configuration originelle (1957).

Mais la consécration du « génie technologique » de la piscine Longchamp vient d'être apportée cette année-ci même par le « Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage » (CIVA) qui a inclus la piscine d'Uccle parmi les 169 ouvrages d'art remarquables, existants ou disparus, considérés comme de véritables chef-d'oeuvres sur le plan de l'innovation technologique à Bruxelles et dans la périphérie bruxelloise, et cela au terme d'une sélection rigoureuse opérée par un comité d'experts issus principalement des universités ULB et VUB. Nous donnons ici quelques exemples figurant dans cette liste prestigieuse : abattoirs d'Anderlecht, Atomium, bâtiment Citroën, Flèchedu Génie civil (disparue), entrepôts Tour et Taxis, immeuble Glaverbel, Institut Bordet, église de l'AltitudeCent,

Old England, palais de Justice de Bruxelles, pavillon des Etats-Unis à l'Expo 58 (disparu), stade de football d'Anderlecht, Tour du Midi, tunnels de la Jonction nord-midi, viaduc de Vilvorde, voûtement de la Senne. Vraiment, le Longchamp d'Uccle n'a pas à rougir d'un tel voisinage ! A noter que seuls deux autres ouvrages d'art ucclois figurent dans cette liste singulière : l'église Saint-Marc (avenue De Fré) et le tunnel ferroviaire du Vivier d'Oie.

LE DÉBAT N'EST PAS CLOS

Ces 169 ouvrages d'arts prestigieux ont été présentés au cours d'une exposition organisée sous forme de plans, maquettes et panneaux didactiques, pendant le premier trimestre de 2011, au siège du CIVA à Ixelles, et ont fait l'objet d'une monographie collective de plus de 300 pages intégrant la description technique de la piscine Longchamp. Les auteurs y observent que la technologie utilisée rappelle la structure du pavillon de la France de l'Expo 58, soulignant aussi l'originalité de l'ossature métallique extérieure dont le rôle est de soutenir la façade vitrée et de reprendre le poids propre des poutres de rive bordant le bâtiment (22).



Une piscine qui fascine par son esthétique et la pureté de ses lignes.

à l'époque qu'à l'état de projet (23). La position de cet intervenant s'est cependant adoucie par la suite, tout en demeurant opposé au principe du classement, car après avoir connu la bruxellisation, on vit une période de classement terriblement excessif, estimait-il dans une déclaration à la presse(24).

Décidément, la saga du bassin de natation d'Uccle n'est pas un long champ tranquille !

(*) Journaliste

(1) Voir « La piscine Longchamp incendiée... » in *La Libre Belgique* du 3 juin 2008.

(2) Voir « Toujours pas de plongeon » in *La tribune de Bruxelles* du 25 septembre 2008.

(3) « Il y a cinquante ans, rue Rouge s'ouvrait le premier centre culturel du royaume », André Buyse, in *Ucclesia* n° 223– 2009.

(4) « L'ouverture prochaine du bassin de natation » par J.-P. Parmentier, in *Wolvendael* de juin 1970.

(5) « Pourquoi le Bassin de natation d'Uccle sera la piscine la plus moderne de l'agglomération », in *La Cité*, octobre 1969.

(6) « La construction de la piscine d'Uccle subira un nouveau retard », Lucien Nicaise, in *Le Soir* du 24 octobre 1970.

(7) « Pour 1970, les ucclois auront leur bassin de natation », *Le Soir*, 12 décembre 1967.

(8) Message de M. Jacques Van Offelen, bourgmestre d'Uccle, 2 pp. recto-verso, février 1970.

(9) Pose de la première pierre du bassin de natation d'Uccle – discours de M. J. Van Offelen, député, bourgmestre d'Uccle. Archives cabinet bourgmestre. 6 juin 1969.

(10) Il s'agit du père de l'auteur.

(11) in *Le patrimoine monastiques en région bruxelloise*, de Marc Meganck et Xavier Claes, pp. 102 et suivantes, Bruxelles 2009, CFC Editions.

Le dossier de classement du Longchamp n'a pas encore abouti. Il a donné lieu à un débat qui n'est pas clos lui non plus, car si l'ouvrage a ses admirateurs et ses partisans inconditionnels tant sur le plan politique que sur le plan scientifique et technique, le projet de classement n'en conserve pas moins ses détracteurs, parmi lesquels le conseiller communal Stéphane de Lobkowicz qui, déjà en 2000, estimait que « la piscine Longchamp (?) est actuellement dépassée » et proposait donc de la démolir au profit de la construction ailleurs d'une nouvelle piscine équipée de parkings souterrains, tout en autorisant la construction de logements à l'emplacement de Longchamp. En revanche, le conseiller ne tarissait pas d'éloges pour la piscine de plongée à grande profondeur de Stalle, le « Nemo 33 », qui n'était encore

(12) *Un 500^e anniversaire à Uccle – Boetendael (Val des Pénitences)*, P.L. in *La Libre Belgique* du 24 septembre 1968.

(13) « *Le parc Brugmann et la Warrande de Boetendael* », par Jacques Lorthiois, in *Ucclesia* n° 54, décembre 1974.

(14) « Les autorités ucclaises attendaient le premier client du nouveau bassin de natation », in *La Cité* du 16 novembre 1971.

(15) LSC, mars 1972, p. 6, Ed. resp. Daniel Buyse, 8, drève d'Anjou, 1190 Bruxelles.

(16) « *La Piscine Longchamp fête ses dix ans* », in *Le Soir* du 5 juillet 1981.

(17) « *De l'amiante à Longchamp* », Janine Claeys – in *Le Soir* du 10 janvier 2004.

(18) « *Inventaire dans les économies d'énergie* », par Marc Cools, échevin des Travaux, in Bulletin de la ligue des Amis du Kawwberg (LAK) – avril 2008.

(19) « *Bains-Baden, les piscines bruxelloises* », Isabelle Pauthier, directrice de l'ARAU, revue *Livraisons d'histoire de l'architecture*, non daté (2004 ?).

(20) « *Un classement imminent* », in *La Tribune de Bruxelles*, 25/9 au 3/10 2008.

(21) Programme des Journées du Patrimoine 2007 – Région de Bruxelles-Capitale –Uccle/Saint-Gilles/Forest, p. 58, Piscine Longchamp.

(22) « *Bruxelles, sur les traces des ingénieurs bâtisseurs* » sous la direction de David Attas et Michel Provost, Edition CIVA-ULB-VUB, Bruxelles, 2011, p. 205.

(23) « *Lettre aux Ucclais* », Stéphane de Lobkowicz , Memory Press, 2000, pp. 132-133.

(24) « *Classer la piscine Longchamp : une aberration ?* », M.E., *Vlan* du 15 mars 2011.



La haute technologie dans un cadre enchanteur... qui semble avoir séduit le ministre Emir Kir.

La bibliographie “uccloise” de Jacques Lorthiois

Comme nous l'avions annoncé dans le numéro précédent, nous reprenons ici la liste des articles que Jacques Lorthiois a publiés dans la revue *Ucclesia* ainsi que les ouvrages (édités ou imprimés par le Cercle) auxquels il a participé. Nous avons baptisé cette recension sa bibliographie «uccloise» même si, parmi les articles parus dans *Ucclesia*, plusieurs évoquent des sujets extérieurs à Uccle.

On remarquera que - tout au moins en ce qui concerne Uccle - la production de notre ancien administrateur a été particulièrement féconde durant deux périodes : de 1971 à 1977 et de 1983 à 1990.

Jacques Lorthiois n'était pas seulement un historien rigoureux. Sa plume lui servait certes à exposer avec style le résultat de ses patientes recherches dans les archives, mais elle savait aussi dresser un plan, établir un relevé et même croquer un monument ou un paysage avec exactitude et finesse. Ces dessins sont mentionnés dans la bibliographie chronologique chaque fois qu'ils illustrent un article.

Pour la facilité des curieux et des chercheurs, deux listes ont été établies :

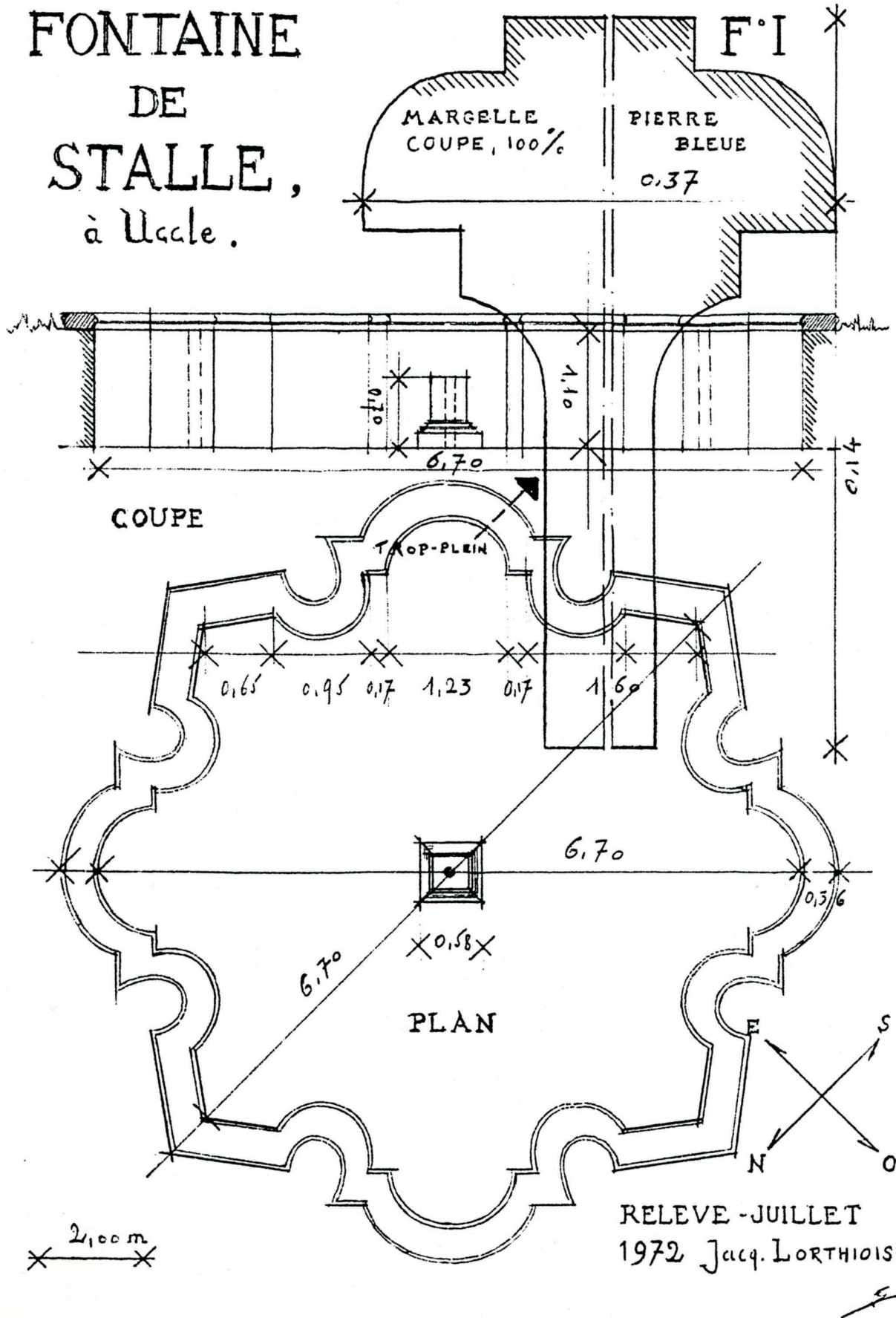
- une liste chronologique des articles et des ouvrages;
- une liste thématique, fondée sur les grandes divisions historico-géographiques : Stalle, Carloo etc. Celui qui voudra chercher un article de J. Lorthiois à travers d'autres clés (châteaux ou moulins par exemple) pourra toujours consulter les tables de notre revue.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

Articles parus dans *Ucclesia*

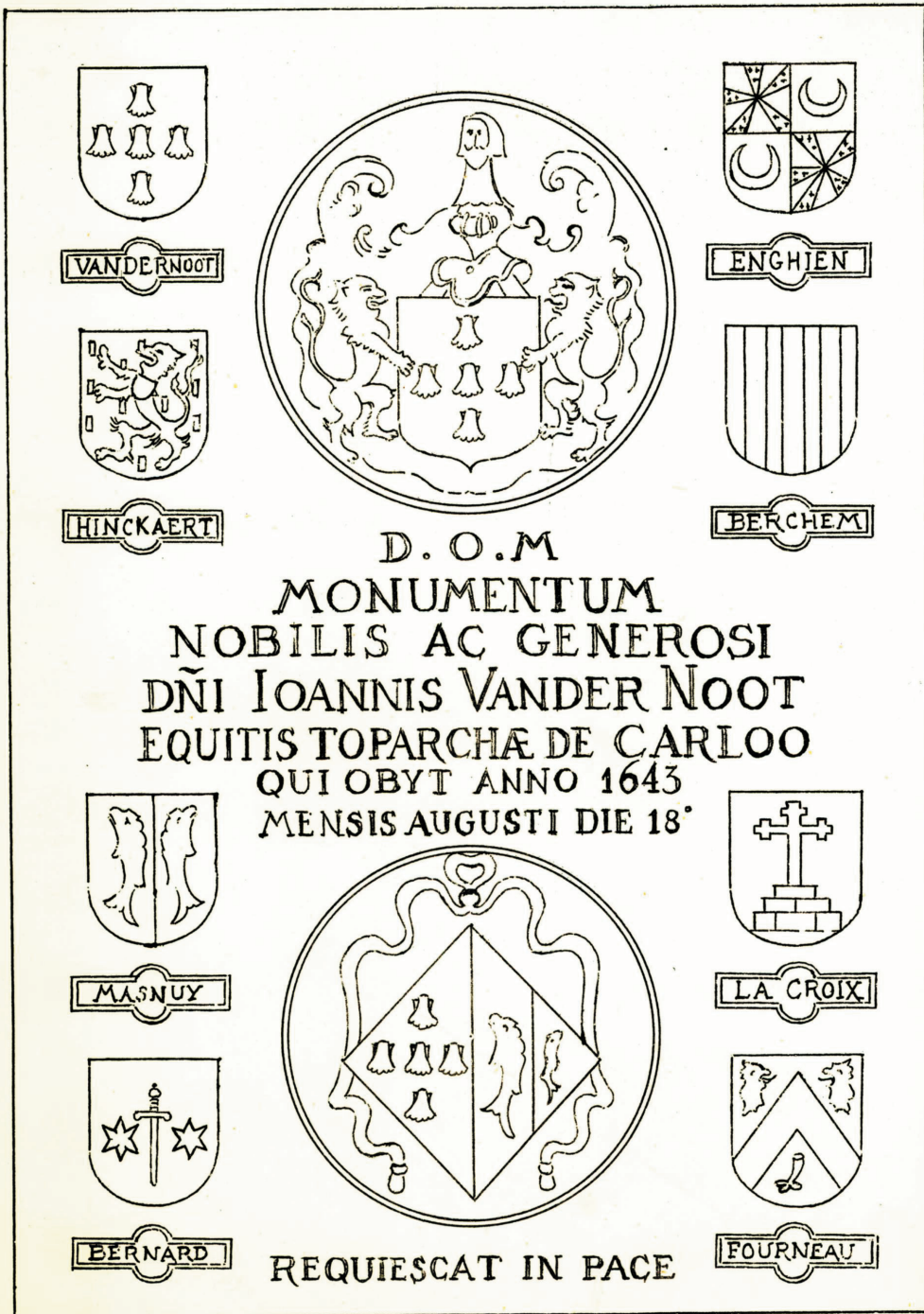
- 1971a « Les Origines des Papeteries de Drogenbos », *Ucclesia*, n° 39, novembre 1971, p. 3-10.
- 1971b « La Cuve baptismale de Drogenbosch et son décor héraldique », *Idem*, p. 21-25.
- 1972a « Encore le Wolvendael : propos autour d'une pierre armoriée », *Ucclesia*, n° 42, juin 1972, p. 3-4 + dessin..
- 1972b « La fontaine de Stalle, ultime vestige de l'ancien château ? », *Ucclesia*, n° 44, décembre 1972, p. 2-4 + dessins.
- 1972c « (sans titre) Les Archives concernant Uccle aux Archives de la Ville de Bruxelles », *Idem*, p. 6-8.
- 1973a « Jean van der Noot, un seigneur de Carloo mal connu », *Ucclesia*, n° 46, avril 1973, p. 4-8 + dessin.
- 1973b « A propos d'un ex-voto à la Chapelle de Calevoet », *Ucclesia*, n° 48, octobre 1973, p. 8-9.
- 1973c « L'avenue Brugmann, elle aussi, a cent ans ! », *Idem*, p. 10-11.
- 1973d « Un seigneur d'Ingendaël, dessiné par Jacques Francquart », *Idem*, p. 13-14.
- 1973e « Rhode-Saint-Genèse : le Hof te Steenvoorde ou la ferme retrouvée », *Ucclesia* n° 49, décembre 1973, p. 8-11 + dessins.
- 1974a « A propos du domaine de La Hulpe », *Ucclesia*, n° 51, avril 1974, p. 2-3.
- 1974b « Uccle sous le Premier Empire », *Idem*, p. 5-12..
- 1974c « Artisans et propriétaires à Uccle sous le Premier Empire », *Ucclesia*, n° 52, juin 1974, p. 4-12.
- 1974d « Les monuments funéraires des van der Noot, à Saint-Job », *Ucclesia*, n° 53, octobre 1974, p. 10-14. Voir aussi *Ucclesia*, n°54, déc. 1974, p. 4-5.
- 1974e « Le Parc Brugmann et la Warande de Boetendaël, jadis et aujourd'hui », *Ucclesia*, n° 54, décembre 1974, p. 5-12 + dessins.
- 1975a « Châtelains ucclais à la Belle Epoque », *Ucclesia*, n° 55, février 1975, p. 5-7. Voir aussi les n° 57 (p.4-6), 59 (p. 7-9), 61 (p. 10) et 62 (p. 7-10).
- 1975b « Le château Spellemans : esquisse historique », *Ucclesia*, n° 57, juin 1975, p. 7-12 + dessin.

FONTAINE DE STALLE, à Uccle.



Relevé de la fontaine de Stalle (aujourd'hui disparue) par J. Lorthiois

Pierre tombale de Jean VanderNoot, seigneur de Carloo +1643



autrefois dans l'église Saint-Pierre, à Uccle (d'après un dessin de 1694 - Bibl. Roy. Ms. G. 1564. f. 134)

Installée en l'église St-Job en 1974, par les soins du cercle avec l'aide de la Société FABRICOM

Dessin de J. Lorthiois d'après un document ancien (pierre tombale de Jean van der Noot)

- 1975c « Contribution à l'histoire de Verrewinkel », *Ucclesia*, n°58, octobre 1975, p. 3-11 + dessin.
- 1975d Ancienne ferme de Dobbeleer (dessin illustrant un article de M. Maziers sur les fermes de Rhode-Saint-Genèse), *Ucclesia*, n° 59, décembre 1975, entre p. 2 et 3.
- 1976a « La fin du Moulin Granville », *Ucclesia*, n° 62, juin 1976, p. 1-4.
- 1976b « La restauration du Hof ter Coigne, à Watermael », *Idem*, p. 6-7.
- 1976c Château de Steen (dessin illustrant un article d'Y. van der Mersch sur le Steen), *Idem*, entre p. 8 et 9. Le texte explicatif à la page 10 est sans doute de J. Lorthiois.
- 1977a « A propos du Chat, alias de Catte », *Ucclesia*, n° 64, janvier 1977, p. 3-6 + dessin.
- 1983a « Une chasuble aux armes des van der Noot », *Ucclesia*, n° 95, mars 1983, p. 12-14.
- 1983b « Le moulin de Kinsendael à Uccle », *Ucclesia*, n° 96, mai 1983, p. 2-8 + dessin.
- 1983c « La fontaine du Stadhouder » (à Stalle), *Ucclesia*, n° 97, septembre 1983, p. 2-7 + dessin.
- 1983d « Notes fragmentaires concernant le portrait de Pierre Beaufort à Stalle », *Ucclesia* n° 98, p. 5-6.
- 1984a « A propos du moulin Granville », *Ucclesia*, n° 101, mai 1984, p. 2-5.
- 1984b « Le moulin de Vleurgat », *Ucclesia*, n° 103, novembre 1984, p. 2-4.
- 1985a « Une vue inédite du centre d'Uccle au XVIIème siècle », *Ucclesia*, n° 104, janvier 1985 .
- 1985b « Du Pont d'Oye au Vivier d'Oye », *Ucclesia*, n° 105, mars 1985, p. 2-5.
- 1985c « L'église Saint-Job et les van der Noot (I) », *Ucclesia*, n° 108, novembre 1985, p. 2-8.
- 1986a « Epitaphier de l'ancienne église Saint-Pierre d'Uccle », *Ucclesia*, n° 109, janvier 1986, p. 2-7 + dessin.
- 1986b « Le Papenkasteel – éphémère château de Choisy – en 1698 », *Ucclesia* n° 110, mars 1986, p. 2-7.
- 1986c « La “maison du sacristain” de Stalle », *Ucclesia*, n° 112, septembre 1986, p. 2-5 + dessin.
- 1987a « La campagne de Broich (ancien Sirooppot) », *Ucclesia*, n° 114, janvier 1987, p. 2-5.
- 1987b « A propos du Creetmolen (addendum) », *Ucclesia*, n° 114, janvier 1987, p. 10 (addendum à l'article de J.M. Pierrard paru dans le n° précédent, n° 113, novembre 1986).
- 1987c « La campagne de Broich (ancien Sirooppot)-suite », *Ucclesia*, n° 115, mars 1987, p.8-12 + dessin
- 1987c « Louis Süe (1875-1968) - architecte des années folles » (château de La Fougeraie), *Ucclesia*, n° 116, mai 1987, p. 4-7.
- 1987d « Un souvenir de pèlerinage à Saint-Job », *Ucclesia*, n° 117, septembre 1987, p. 2-4.
- 1987e « L'église Saint-Job et les van der Noot (II) », *Ucclesia*, n° 117, septembre 1987, p. 4-10.
- 1987f « 26 septembre 1836, à Carloo », *Ucclesia*, n° 118, novembre 1987, p. 2-7.
- 1988a « Chapelle de Stalle cherche propriétaire », *Ucclesia*, n° 119, janvier 1988, p. 2-17.
- 1988b « Le Stock-Agent / Le Suisse de l'église Saint-Pierre en 1916 / le Greffier de la Justice de Paix en 1917 » *Ucclesia* n° 119, janvier 1988, p. 18 (compléments à l'article de J.M. Pierrard sur les uniformes et costumes ucclois au début du siècle paru dans le n° précédent, n° 118, novembre 1987).
- 1988c « Le De Crayer de Saint-Job – chronique d'une double restauration », *Ucclesia*, n° 120, mars 1988, p. 2-7.
- 1988d Le cabaret « La Croix de Bourgogne » (dessin illustrant la couverture de l'Ucclesia n° 121, mai 1988.
- 1988e « Le moulin de Calevoet, à Uccle », *Ucclesia*, n° 122, septembre 1988, p. 2-5 .
- 1988f « Le château Spelmans (sic), notice complémentaire », *Ucclesia*, n° 123, novembre 1988, p. 2-5.
- 1989a « Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (I) », *Ucclesia*, n° 124, janvier 1989, p. 2-12.
- 1989b « Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (II) », *Ucclesia*, n° 125, mars 1989, p. 2-10.
- 1989c « La chapelle de Stalle et ses obiit », *Ucclesia*, n° 126, mai 1989, p. 2-6 + dessin.
- 1989d « Le Kinsendael, ses propriétaires et ses hôtes (III) », *Ucclesia*, n° 126, mai 1989, p. 7-17.
- 1987e « Un jeton de Nuremberg découvert à Stalle », *Ucclesia*, n° 127, septembre 1989, p.7-8.

- 1989f « Iconographie uccloise : quelques documents inédits », *Ucclensia*, n° 128, novembre 1989, p. 2-3
- 1990a « Ter Coigne, le 9 septembre 1990 », *Ucclensia*, n° 133, novembre 1990, p. 9-13.
- 1993a « Les anciennes gildes d'archers à Uccle et à Stalle », *Ucclensia*, n° 147, septembre 1993, p. 2-5.
- 1998a « A propos des châteaux de Carloo », *Ucclensia*, n° 170, mars 1998, p. 3-12.
- 2000a « Kersbeek-Bos, un château oublié », *Ucclensia*, n° 181, mai 2000, p. 3-9.
- 2000b « Encore une vue du château de Kersbeek-Bos à Stalle (+ Erratum) », *Ucclensia*, n° 182, septembre 2000, p. 21.
- 2004a « Le caveau de Saint-Pierre », *Ucclensia*, n° 201, septembre 2004, p. 43-44.
- 2005a « Addendum & corrigendum à la note accompagnant la déclaration du 27.5.1647, (cfr *Ucclensia*, 2005, n° 203, p. 22-23). » (concerne Stalle), *Ucclensia*, n° 204, mars 2005, p. 26.

Ouvrages publiés

- LORTHIOIS, Jacques & Chevalier Xavier de GHELLINCK VAERNEWYCK
- 1978 *Le Papenkasteel à Uccle*, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 54 p. (réédition du texte paru dans *Le Parchemin*, n° 197, sept.-oct. 1978), 2^e impression, 1991.
- LORTHIOIS, Jacques, TANGHE, Martin, de WAVRIN, Hellin
- 1993 *Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune*, Bruxelles, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 1993, 64 p.
- MODRIE, Sylvianne, LORTHIOIS, Jacques
- 2000 *Les châteaux de Carloo, Archéologie et Histoire*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs (éditeur responsable), Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Service des Monuments et des Sites, 2000, 48 p.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE (par sites)

CALEVOET

- 1973b « A propos d'un ex-voto à la Chapelle de Calevoet », *Ucclensia*, n° 48, oct; 1973, p.8s.
- 1988e « Le moulin de Calevoet, à Uccle », *Ucclensia*, n° 122, septembre 1988, pp. 2-5 .

CARLOO

- 1973a « Jean van der Noot, un seigneur de Carloo mal connu », *Ucclensia*, n° 46, avril 1973, p. 4s.
- 1974d « Les monuments funéraires des van der Noot, à Saint-Job », *Ucclensia*, n° 53, octobre 1974, p. 10-14. Voir aussi *Ucclensia*, n° 54, déc. 1974, p. 4-5.
- 1983a « Une chasuble aux armes des van der Noot », *Ucclensia*, n°95 , mars 1983, p. 12-14.
- 1985c & e « L'église Saint-Job et les van der Noot (I) & (II) », *Ucclensia*, n° 108, nov. 1985, p. 2-8 & n° 117, sept. 1987, p. 4-10.
- 1987d « Un souvenir de pèlerinage à Saint-Job », *Ucclensia*, n° 117, septembre 1987, p. 2-4.
- 1987f « 26 septembre 1836, à Carloo », *Ucclensia*, n° 118, novembre 1987, p. 2-7.
- 1988c « Le De Crayer de Saint-Job – chronique d'une double restauration », *Ucclensia*, n° 120, mars 1988, p. 2-7.
- 1998a « A propos des châteaux de Carloo », *Ucclensia*, n° 170, mars 1998, p. 3-12.
- 2000 MODRIE, Sylvianne, LORTHIOIS, Jacques *Les châteaux de Carloo, Archéologie et Histoire*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs (éditeur responsable), Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Service des Monuments et des Sites, 2000, 48 p.

CENTRE : Saint-Pierre, Boetendael, Brugmann, Wolvendael

- 1972a « Encore le Wolvendael : propos autour d'une pierre armoriée », *Ucclensia*, n° 42, juin 1972, p. 3-4.
- 1973c « L'avenue Brugmann, elle aussi, a cent ans ! », *Ucclensia*, n° 48, oct. 1973 p. 10-11.
- 1974e « Le Parc Brugmann et la Warande de Boetendael, jadis et aujourd'hui », *Ucclensia*, n° 54, décembre 1974, p. 5-12.

- 1985a « Une vue inédite du centre d'Uccle au XVIIème siècle », *Ucclesia*, n° 104, janvier 1985 .
- 1986a « Epitaphier de l'ancienne église Saint-Pierre d'Uccle », *Ucclesia*, n° 109, janvier 1986, p. 2-7.
- 1987a & c « La campagne de Broich (ancien Sirooppot) (1 & 2) », *Ucclesia*, n°114, janvier 1987, p. 2-5 & n°115, mars 1987, p.8-12
- 1988b « Le Stock-Agent / Le Suisse de l'église Saint-Pierre en 1916 / le Greffier de la Justice de Paix en 1917 » *Ucclesia* n°119, janvier 1988, p. 18 (compléments à l'article de J.M. Pierrard sur les uniformes et costumes ucclois au début du siècle paru dans le n° précédent, n° 118, novembre 1987).
- 1993a « Les anciennes gildes d'archers à Uccle et à Stalle », *Ucclesia*, n° 147, septembre 1993, p. 2-5.
- 2004a « Le caveau de Saint-Pierre », *Ucclesia*, n° 201, septembre 2004, p. 43-44.

CHAT

- 1977 « A propos du Chat, alias de Catte », *Ucclesia*, n° 64, janvier 1977, p. 3-6..

FORET DE SOIGNES (environs)

- 1987c « Louis Süe (1875-1968) - architecte des années folles » (château de La Fougeraie), *Ucclesia*, n° 116, mai 1987, p. 4-7.

GELEYTSBEEK (vallée du) : Spelmans, Granville

- 1975b « Le château Spellemans : esquisse historique », *Ucclesia*, n° 57, juin 1975, p. 7-12
- 1988f « Le château Spelmans (sic), notice complémentaire », *Ucclesia*, n° 123, novembre 1988, p. 2-5.
- 1976a « La fin du Moulin Granville », *Ucclesia*, n° 62, juin 1976, p. 1-4.
- 1984a « A propos du moulin Granville », *Ucclesia*, n° 101, mai 1984, p. 2-5.

KINSENDAAEL

- 1983b « Le moulin de Kinsendaël à Uccle »,

Ucclesia, n° 96, mai 1983, p. 2-8 + dessin.

- 1989a, b & d « Le Kinsendaël, ses propriétaires et ses hôtes (I) (II) & (III) », *Ucclesia*, n° 124, janvier 1989, p. 2-12; n° 125, mars 1989, p. 2-10 & n° 126, mai 1989, p. 7-17.
- 1993 LORTHIOIS, Jacques, TANGHE, Martin, de WAVRIN, Hellin *Le Kinsendaël, son histoire, sa flore, sa faune*, Bruxelles, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 1993, 64 p.

PAPENKASTEEL

- 1986b « Le Papenkasteel – éphémère château de Choisy – en 1698 », *Ucclesia* n° 110, mars 1986, p. 2-7.
- 1978 LORTHIOIS, Jacques & Chevalier Xavier de GHHELLINCK VAERNEWYCK *Le Papenkasteel à Uccle*, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 54 p. (réédition du texte paru dans *Le Parchemin*, n° 197, sept.-oct. 1978), 2^e impression, 1991.

STALLE & NEESRSTALLE

- 1972b « La fontaine de Stalle, ultime vestige de l'ancien château ? », *Ucclesia*, n° 44, déc. 1972, p. 2-4.
- 1983c « La fontaine du Stadhouders » (à Stalle), *Ucclesia*, n° 97, septembre 1983, p. 2-7.
- 1983d « Notes fragmentaires concernant le portrait de Pierre Beaufort à Stalle », *Ucclesia* n° 98, p. 5-6.
- 1986c « La "maison du sacristain" de Stalle », *Ucclesia*, n° 112, septembre 1986, p. 2-5 + dessin.
- 1988a « Chapelle de Stalle cherche propriétaire », *Ucclesia*, n° 119, janvier 1988, p. 2-17..
- 1989c « La chapelle de Stalle et ses obiit », *Ucclesia*, n° 126, mai 1989, p. 2-6.
- 1987e « Un jeton de Nuremberg découvert à Stalle », *Ucclesia*, n° 127, sept. 1989, p.7-8.
- 1987b « A propos du Creetmolen (addendum) », *Ucclesia*, n°114, janvier 1987, p. 10 (addendum à l'article de J.M. Pierrard paru dans le n° précédent, n° 113, novembre 1986).
- 1993a « Les anciennes gildes d'archers à Uccle et à Stalle », *Ucclesia*, n° 147, septembre 1993, p. 2-5.

- 2000a « Kersbeek-Bos, un château oublié », *Ucclesia*, n° 181, mai 2000, p. 3-9.
- 2000b « Encore une vue du château de Kersbeek-Bos à Stalle (+ Erratum) », *Ucclesia*, n° 182, septembre 2000, p. 21.
- 2005a « Addendum & corrigendum à la note accompagnant la déclaration du 27.5.1647, (cfr *Ucclesia*, 2005, n° 203, p. 22-23). » (concerne Stalle), *Ucclesia*, n° 204, mars 2005, p. 26.

STEEN

- 1976c Château de Steen (dessin + texte), *Ucclesia*, n° 62, juin 1976, entre p. 8 et 9 + p. 10.

UCCLE GENERALITES

- 1972c « (Les Archives concernant Uccle aux Archives de la Ville de Bruxelles) », *Ucclesia*, n° 44, décembre 1972, p. 6-8.
- 1974b « Uccle sous le Premier Empire », *Ucclesia*, n° 51, avril 1974, p. 5-12..
- 1974c « Artisans et propriétaires à Uccle sous le Premier Empire », *Ucclesia*, n° 52, juin 1974, p. 4-12.
- 1975a « Châtelains ucclois à la Belle Epoque », *Ucclesia*, n° 55, février 1975, p. 5-7. Voir aussi les n° 57 (p.4-6), 59 (p. 7-9), 61 (p. 10) et 62 (p. 7-10).
- 1989f « Iconographie uccloise : quelques documents inédits » (à propos de châteaux ucclois), *Ucclesia*, n° 128, novembre 1989, p. 2-3

VERREWINKEL

- 1975c « Contribution à l'histoire de Verrewinkel », *Ucclesia*, n° 58, octobre 1975, p. 3-11.

VIVIER D'OIE

- 1985b « Du Pont d'Oye au Vivier d'Oye », *Ucclesia*, n° 105, mars 1985, p. 2-5.
- 1988d Le cabaret « La Croix de Bourgogne » (dessin illustrant la couverture de l'*Ucclesia* n° 121, mai 1988.

VLEURGAT

- 1984b « Le moulin de Vleurgat », *Ucclesia*, n° 103, novembre 1984, p. 2-4.

HORS UCCLE

- 1971a « Les Origines des Papeteries de Drogenbos », *Ucclesia*, n° 39, novembre 1971, p. 3-10.
- 1971b « La Cuve baptismale de Drogenbosch et son décor héraldique », *Idem*, p. 21-25..
- 1973d « Un seigneur d'Ingendaël, dessiné par Jacques Francquart », *Idem*, p. 13-14.
- 1973e « Rhode-Saint-Genèse : le Hof te Steenvoorde ou la ferme retrouvée », *Ucclesia* n° 49, décembre 1973, p. 8-11 + dessins.
- 1974a « A propos du domaine de La Hulpe », *Ucclesia*, n° 51, avril 1974, p. 2-3.
- 1975d Ancienne ferme de Dobbeleer (dessin illustrant un article de M. Maziers sur les fermes de Rhode-Saint-Genèse), *Ucclesia*, n° 59, décembre 1975, entre p. 2 et 3.
- 1976b « La restauration du Hof ter Coigne, à Watermael », *Idem*, p. 6-7.
- 1990a « Ter Coigne, le 9 septembre 1990 », *Ucclesia*, n° 133, novembre 1990, p. 9-13.

Cette liste, aussi impressionnante puisse-t-elle paraître, est loin de rassembler toute la production historique de Jacques Lorthiois. Notre ancien administrateur s'est aussi intéressé à des sujets extérieurs à Uccle (comme on peut déjà le constater dans la bibliographie qui précède), et particulièrement à la commune de Watermael-Boitsfort. Il a réalisé d'intéressantes études sur le patrimoine de nos voisins. L'asbl Hisciwab (Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort), dont il fut également membre, projette d'ailleurs de publier les articles qu'il a consacrés aux monuments de la commune.

Enfin, toute une part de ses activités est mal connue car elle n'est pas (encore) sortie de ses cartons. En effet, de ses longues recherches dans les archives, il a tiré de nombreuses informations soigneusement notées sur des fiches qui servaient de base à sa documentation.

Ces fiches, il a souhaité les voir confiées après sa mort aux Archives de la Ville de Bruxelles qui les conservera sans doute sous le nom de «Fonds Lorthiois». Un Fonds dont nous reparlerons et dont nous encourageons, une fois qu'il sera disponible, la consultation à tous ceux qui font des recherches sur Uccle et ses environs.

Ik Dien, Zei de Politie­man (6)

Fritz Franz Couturier (1914 – 1996)

DE WEKKER

Weinige politieman­nen waren eigenaar van een polshorloge en vele gebuikten het oude Roskopuurwerk.

Nu gebeurde het wel een dat het uurwerk van de ene of de andere agent defekt was, en dit was nu het geval van agent G.P. Het wou lukken dat deze agent «poste-fixe» moest doen op het kruispunt van de Waterloo­steenweg en de Legrandlaan. Ziende dat hij zonder uurwerk in nesten zou zitten, besloot hij zijn huiswekker, voorzien van twee bellen, mee te nemen onder zij «caban». Zo gezegd zo gedaan, en onze man vertrok.

«Post-fixe» doen met een wekker onder de arm is een moeilijke taak. Daarvan gaf mijn kollega zich rap rekenschap en hij zou dan maar de wekker tussen zijn voeten plaatsen.

Een uur later, toe de wekker afliep en de agent het kruispunt verliet met de wekker onder zijn «caban», viel zijn kollega die hem moest aflossen, bijna flauw van 't lachen.

Acht uren straf voor de agent met de wekker was het gevolg van zijn «heldendaad», want «lange tongen» hadden de politie­kommissaris op de hoogte gebracht.

SPORT

Bij de politie werd ook sport beoefend, onder andere : voetbal, handbal, snelwandelen, touwtrekken, crosslopen, pistlopen, hoogspringen en schieten.

Het jaar 1937 was gunstig voor de Ukkelse politie wat het pistoolschieten betrof, alsook het snelwandelen. J.D. was Belgisch kampioen bij het schieten en A.V.D.B.

bij het snelwandelen. In het touwtrekken was de ploeg van Ukkel onklopbaar.

Van touwtrekken gesproken. Onze ploeg, bestaande uit de politebeambten J. Deveen, A. Van Himbeeck, J. Van Antwerpen, Ph. Pletinckx en J. Deboe, was uitgenodigd door de politie van Brussel om een wedstrijd aan te gaan. De Brusselaars paradeerden in een mooi sportkostuum over het terrein en de eerste indruk was dat zij hun makkers van Ukkel rauw zouden opeten.



Het kruispunt "De Globe", ca 1938.

Wanneer de twee ploegen werden opgeroepen speelden onze vijf gasten hun tenue uit, want ze waren in uniform gekomen. Ze rolden hun hemdsmouwen op en grepen het touw vast. J. Deveen (125 kg) plaatste zich als laatste man en draaide het touw helemaal om zijn lichaam. Vóór hem stond A. Van Himbeek (110 kg), J. Van Antwerpen (100 kg), J. Deboe (85 kg), smid van stiel, en aan de middenvlag Ph. Pletinckx, sterk als een stier. Bij de start verroerde ons vijftal bijna

tot aan het einde van het terrein. De Brusselaars waren geweldig onder de indruk van hun nederlaag.

Het voetbalspel was minder schitterend, maar met de aankomst van de jongste rekruten boekten wij belangrijke aanwinsten.

Omdat ik geweldig snel kon lopen, werd ik aangeduid als “center-voor”. Ik had deze plaats verschillende jaren in de voetbalploeg van mijn gemeente bekleed.



De nieuwe tribune van Ukkel-Sport in 1938 (coll. Jean Dehaes).

geen vin. Alleen ons twee eerste vertegenwoordigers trachten de kans in hun voordeel te doen keren. De Brusselaars sleurden aan het touw om er bij dood te vallen. Na enkele minuten kregen ons twee laatste gasten er genoeg van en Achiël zei tegen Jef: « Jef, zouden we ook een keer trekken ? » En het antwoord volgde: « Allée dan vooruit... maar tot de andere kant van het plein wel te verstaan. »

Jef gaf het bevel: « Kom mannen, we zen ermee weg. »

En werkelijk de krachten werden samengebundeld en ons vijftal trok het vijftal van Brussel over de startlijn

Ik trapte even goed links als rechts. Bij de eerste training beviel mijn spel dusdanig dat ik definitief “center-voor” moest spelen. De eerste match werd gespeeld op het tweede voetbalveld van Ukkel-sport, gelegen achter de tribune. Het ging tussen de Ukkels politieploeg en deze van Anderlecht. Nu wou het lukken dat ik de eerste vijf minuten heel de Anderlechtse verdediging dribbelde, zelfs de doelman, en een magnifiek doelpunt maakte. De vreugde van de Ukkelse supporters kende geen grenzen en vooral de toenmalige politiekommissaris schreeuwe het uit zo luid hij kon; hij was in zijn nopjes. Ik doelde die dag driemaal, wat nog nooit bij de politie gebeurd

was. Maar het laatste kwartier werd mij bijna noodlottig. Toen ik langs de buitenlijn er vandoor ging en op het ogenblik dat ik met een inslinger de bal wou doorspelen, werd ik door een Anderlechtse speler dusdanig onder de voet gelopen, dat mijn trap zijn richting miste en de bal terecht kwam op de vouwhoed van de politiekommissaris. De hoed vloog de hoogte in, halfweg de tribune. Brigadier J.D. met zijn rosse gekrulde snor, proestte het uit van 't lachen, terwijl ik mij ging excuseren bij mijn chef, die mij verzocht door te spelen, maar de lachende brigadier de les spelde en hem vier uren straf beloofde, maar die hij toch niet heeft gekregen.

Na de match moesten alle spelers naar de herberg "De Streep", gelegen op de hoek van de Polderstraat en de steenweg op Neerstalle. De kommissaris betaalde een rondje van "panaché**ier**"¹ voor de ganse ploeg. Vier andere rondjes volgden, en toen... toen was ik voor de eerste maal in mijn leven de kluts kwijt en dronken. Hoe ik die dag thuis ben geraakt weet ik niet. Ik vond het sleutelgat niet niettegensaande ik mijn sleutel langs alle kanten had gebezigd. Hoelang ik daaraan gewroet heb, is mij onbekend, maar één zaak is zeker : dat ik een bieroverstroming in mijn kamer veroorzaakte en dat ik twee uren heb moeten kuisen om deze situatie in het reine te trekken.

He was de eerste en de laatste keer in mijn leven dat ik teveel dronk, zonder het te weten. Drie dagen ben ik ziek geweest.

MIJN EERSTE KONTAKT MET DE POLITIERECHTBANK

Ik ben altijd tegenstander geweest van repressief optreden, maar het kan toch wel voorkomen dat men in bijzondere gevallen verplicht is naar de noodrem te grijpen om orde te doen heersen.

Zo'n geval deed zich voor aan het kruispunt van de «Globe». Een bejaarde dame die de Brugmanlaan overstak, werd bijna omvergereden door een ongedisciplineerde autobestuurder. Ik had het gezien en floot om de bestuurder te doen stoppen en om hem een berisping te geven. In plaats van te stoppen

versnelde de man zijn vaart en verdween in de richting van Ukkel-Stalle. Gelukkig had ik het nummer van de plaat in mijn notitieboekje opgetekend en ik besloot dan ook de kandidaat-doodrijder met een proces-verbaal ten laste van A.C. een industrieel uit de Brusselse omgeving. De officier van wacht deelde mijn zienswijze en ik kon dan met gerust geweten huiswaarts keren.

Enkele weken verliepen zonder dat ik iets over het proces-verbaal hoord, totdat ik op een goeie morgen het bevel ontving om mij naar de politierechtbank van Ukkel te begeven om er te getuigen. Nooit in mijn leven had ik een voet in een rechtbank gezet ; het scheen mij allemaal zo plechtig en zo indrukwekkend dat ik er duizelig van werd. Nadat mijn naam was afgeroepen stapte ik recht naar de voorzitter toe die mij de eed deed afleggen : De waarheid te zeggen, niets dan de waarheid, zo helpe mij God.

Ik kreeg onmiddellijk een kleine uitbrander van de griffier omdat ik wou zweren terwijl ik een revolver bij had. Ik wits van de modaliteiten niets af en besloot bij een volgende gelegenheid op inlichtingen uit te gaan. Al dadelijk kreeg ik twee advocaten te horen die hun cliënt wit trachtten te wassen en mij heel eenvoudig in het zout willen leggen, al zeggend : « Mijnheer de Voorzitter, deze agent is een "habitué" voor zulke processen-verbaal ; hij doet niets anders. » Deze woorden hadden een geweldigen indruk op mij gemaakt ; ik vroeg mij af hoe het mogelijk was dat een advocaat zo durfde liegen.

De voorzitter vroeg wat ik op de twee pleidooien had te antwoorden. Moeilijk was het niet, vermits het om mijn eerste proces-verbaal ging. Ik vroeg aan de voorzitter zo vriendelijk te willen zijn om de politiekommissaris te raadplegen die het ambt van Openbaar Ministerie waarnam. Alvorens de voorzitter de kans kreeg een vraag te stellen, zette mij chef zich recht en verguisde in enkele woorden de twee pleidooien. Hij vroeg de maximum straf voor de gedaagde, die niet aanwezig was, en die ze dan ook kreeg. Vervolgens moedigde hij mij aan mijn dienst voort te zetten zoals ik begonnen was.

(Wordt vervolgd.)

¹ Panaché**ier** = twee gemengde bieren in een glas van 0,5 l.

Nouvelles Brèves

Le cafetier-coiffeur du Lievekenshoek

Dans les années 1950-1960, le café du Lievekenshoek, rue de l'Etoile, était tenu par François Simons et son épouse, Josephina Luypaert. Un coin du café était aménagé en salon de coiffure où officiait le cafetier.

Les personnes en possession de souvenirs, informations ou autres renseignements sur cet établissement voudront bien se faire connaître à la rédaction d'Ucclensia.

Conférence sur les autos-canon-mitrailleuse belges

Nos lecteurs se souviendront de l'article sur l'épopée autour du monde des autos-canon-mitrailleuse durant la Grande Guerre paru dans Ucclensia, n° 231, de septembre 2010. Un Ucclensis, Guillaume Stockhem avait participé à ce fait d'armes.

Une conférence sera donnée à ce sujet à la Fédération Indépendantes des Seniors, boulevard Baudouin, 18, 1000 Bruxelles,

le jeudi 3 novembre, à 14 heures 30.

La conférence sera répétée

le samedi 19 novembre, à 11 heures 30

dans le Forum Sud de la Halle Bordiau du Musée Royal de l'Armée, à Bruxelles



Le verre de l'amitié sera offert par le MRA

Prière de s'inscrire au 02 737 78 90 ou par e-mail : srt.srama-kvvl@klm-mra.be avant le 12 novembre.

La chapelle du prieuré de l'Ermité

Sous ce titre, la revue Brania, organe du Cercle d'Histoire et de Généalogie de Braine-l'Alleud, datée de 2010, présente une étude de 120 pages, largement illustrées, dédiée à cette chapelle. Elle comporte trois parties intitulées « Le couvent de l'Ermité à Braine-l'Alleud », « Un musée d'art brabançon et « Maurice Thibaut de Maisières, restaurateur de l'Ermité », rédigées respectivement par Jean Bosse, ancien président du cercle, Marie-Thérèse Brassine et Christian Baes.

Saint-Genèse... et le Vicinal Met de tram naar... Sint-Genesius-Rode

Sous ce titre, Guy Hélin a rédigé et édité un ouvrage de 250 pages, bilingue, avec couverture cartonnée, comportant plus de 330 illustrations (dont au moins 64 en couleur) et 28 cartes et plans (en noir et blanc ou en couleur).

Il s'agit d'une monographie sur les lignes vicinales ayant desservi Rhode-Saint-Genèse et sur leurs antennes. Cet ouvrage peut être acquis au prix de 45 euros (port compris) à verser au compte BE 83/310-0261829-15 de Guy Helin, 35 avenue Champel à Rhode-St-Genèse, avec la mention : « le R - Ucclensia ».

Rappelons ici que l'auteur fut l'un des membres fondateurs de notre cercle.

La fin du doyenné d'Uccle

Le 3 avril dernier, l'Abbé Jean Cockerols a reçu l'ordination épiscopale et a été chargé, au titre d'évêque auxiliaire de l'archevêché de Malines de veiller spécialement à l'église de Bruxelles. C'est l'Abbé Guy Van Den Eeckhaut, jusqu'ici vicaire à Uccle-Saint-Pierre qui lui a succédé en tant que curé de cette paroisse. Ce dernier a également été nommé curé des paroisses de Saint-Paul et de Saint-Marc. Uccle dépend désormais du doyenné de Bruxelles-Sud.

Over een pastoor van Ukkel : Willem-Jozef Verhaghen

Van de heer Dr. Henri Vannoppen, Ereburgemeester van Kortenberg, Ondervoorzitter van « Heemkunde Vlaams-Brabant » hebben wij gekregen waardevol elementen over Willem Verhaghen, die pastoor van Ukkel (Sint-Pieter) was. Hij was zoon van de bekende kunstschilder Pieter Josef Verhaghen. Zijn moeder was Johanna Hensmans.

Naargelang een geslachtsboom van Pieter Jozef Verhaghen die ons werd gezonden, werd Willem Verhaghen pastoor van Ukkel (datum onbekend). Hij was geboren om 2de december 1754 en overleed om 9 mei 1820. Hij had een broeder, Pieter Jozef die advokaat was, en

een andere broeder Joris-Jozef (20.5.1764 - 5.11.1841) die overste van de Parkabdij was.

Volgens wat geschreven is op de grafkelder die door Deken Vanderbiest opgetracht werd, Guill. Verhagen (sic), was gewezen pastoor van Ukkel in 1803. Onze beste danken aan de Heer Vannoppen.

Le quartier du Kinsendael avant 1950 sur Internet

M. et Mme Pauwels, des anciens du quartier Kinsendael (rues Engeland, Kinsendael, Verrewinkel, chemin du Puits) ont réalisé un site bien sympathique sur Internet. On y découvre des dizaines de photos d'avant les années 1950 montrant la rue Engeland et ses vieux pavés, le mur d'enceinte du domaine Kinsendael, les clients devant la Branche d'Olivier (déjà un café du même nom avant 1914...), le boucher sur le pas de sa porte et, alerte, sympathique et souriant, le facteur du quartier. Quelques images en couleurs, extraites du film en super 8, réalisé par François dit le Boxeur, ancien combattant et invalide de la guerre 14-14, en dit long sur l'attachement des habitants à leur coin d'Uccle.

Pour en savoir plus, tapez <http://users.skynet.be/fa070227>

La vie du cercle

Notre promenade à travers le Merlo, Fonteyntje et Neerstalle

Il faisait beau ce 28 mai dernier, et nous étions une vingtaine de participants à traverser les quartiers précités. Partis de la gare de Stalle (édifice classé), nous nous rendîmes tout d'abord au parc Jacques Brel. Celui-ci, vestige de l'ancien bois de Kersbeek, avec ses grands arbres dont le chêne « Joséphine », sans doute le plus vieil arbre de Bruxelles, avec ses étangs et ses mares, sa drève d'accès, ses oiseaux aquatiques et le monument à Jacques Brel, méritait assurément la visite. Nous y fûmes rejoints par Léon Meganck, grand connaisseur du passé forestois.

Nous eûmes ensuite l'occasion de voir la fontaine dite « de Robiano », ornant un très beau jardin. Ce monument entièrement en zinc provient de la demeure de l'industriel Momm. Puis, après avoir remonté l'avenue Kersbeek, nous nous dirigeâmes vers le site de l'ancienne brasserie du Merlo. On peut encore y voir l'enseigne du Merlo reproduite par les soins de notre cercle.

Chaussée de Neerstalle, nous nous rendîmes devant le monument aux membres d'Uccle-Sport morts pour la patrie durant la guerre de 1914-1918, lequel mériterait certes un peu plus de respect. Nous eûmes encore l'occasion de jeter un coup d'œil sur le merle peint en noir qui surplombait jadis les installations de la dite brasserie.



La fontaine Robiano

Ce fut enfin le retour vers la rue de Stalle prolongée en empruntant un tronçon de la promenade verte qui ceinture Bruxelles, tronçon fort menacé actuellement par la création d'un nouveau dépôt de tramways.

Conférence à la Ferme Rose (21 juin 2011)

Quelques semaines après la fin du chantier, les archéologues nous ont révélé les premiers résultats des fouilles et autres analyses qu'ils ont réalisées sur le site de la Ferme Rose, avant la rénovation de celle-ci. Cette présentation s'est faite sur les lieux mêmes de leurs activités, à savoir le grenier de l'aile sud de la Ferme Rose, là où notre Cercle a l'habitude d'organiser ses assemblées générales annuelles.

Les trois archéologues responsables du chantier (Britt Claes, Jean-François Baltus et Patrice Gautier) nous ont tour à tour fait part des premières conclusions tirées des études des sols, des sondages des fondations et des analyses du bâti existant.

30 à 40 personnes étaient présentes pour écouter avec intérêt le récit des fouilles pratiquées avec les méthodes pointues les plus modernes. Ce fut pour notre Cercle un agréable privilège d'avoir eu la primeur des connaissances encore provisoires issues de cette première campagne archéologique. Nous avons aussi le sentiment que

l'équipe de chercheurs a pris plaisir à rencontrer un public local, curieux et questionneur, différent des professionnels avec qui elle a habituellement à traiter.

Les archéologues ont également tenu à confier à notre revue un article résumant la teneur de leur conférence. Cet article est prévu pour le numéro suivant. Nous les en remercions vivement.

**JOURNEES DU
PATRIMOINE : 17 ET
18 SEPTEMBRE 2011**

Comme chaque année, notre Cercle participe aux Journées du patrimoine. Cette fois-ci, les organisateurs ont pris pour thème la restauration et la conservation des monuments. Comme le moulin de Neckersgat fait actuellement l'objet d'une restauration en profondeur, nous avons choisi de présenter l'ensemble du site, en organisant une promenade depuis l'ancien Institut National des Invalides de Guerre (aujourd'hui Domaine de Neckergat) jusqu'au moulin, en poursuivant le long du Geleytsbeek et à travers le site réaménagé du Keyenbempt. Au lieu du départ, quelques panneaux évoqueront l'ancien château et le moulin du Nerckersgat (à la sauvegarde duquel notre Cercle, à peine fondé - en 1966 -, a largement contribué).

Informations pratiques

Adresse : Domaine de Neckergat, avenue A. Reisdorff, 36, à 1180 Bruxelles (trams 4 et 97; bus 43 et 60).

Exposition de 14 à 18 heures, et promenades à 14 et à 16 heures (le samedi et le dimanche).

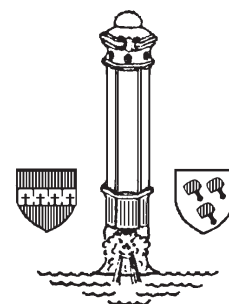
45ème anniversaire du Cercle d'Histoire d'Uccle !

Fondé en septembre 1966, notre Cercle compte 45 années d'existence ce mois-ci. Notre prochaine revue de novembre retracera les points forts de cette longue période active.

Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	1 euro
Toponymes d'Uccle - Ukkelse plaatsnamen	1 euro

Editeur responsable : Jean Marie Pierrard, 9 rue Robert Scott, 1180 Bruxelles

